



RAPPORT DE GESTION 2011

SOMMAIRE

1.1	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2011	3
1.2	DÉROULEMENT DE L'EXERCICE	4
1.2.1.	<i>Activité en 2011</i>	4
1.2.2.	<i>Flux financiers</i>	13
1.2.3.	<i>Structure du bilan</i>	16
1.3	STRUCTURE DU GROUPE	19
1.3.1.	<i>Société mère Séché Environnement SA</i>	19
1.3.2.	<i>Filiales et participations</i>	20
1.3.3.	<i>Frais de Recherche et Développement</i>	20
1.3.4.	<i>Subventions</i>	21
1.3.5.	<i>Organigramme</i>	22
1.4	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	23
1.5	FAITS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	23
1.6	PERSPECTIVES 2012	23
1.7	PARTIES PRENANTES	25
1.7.1.	<i>Actionnariat et évolution du capital</i>	25
1.7.2.	<i>Vie boursière de l'action Séché Environnement</i>	33
1.7.3.	<i>Composition du Conseil d'administration</i>	34
1.7.4.	<i>Mandats et fonctions exercés</i>	34
1.7.5.	<i>Rémunération des mandataires sociaux de Séché Environnement</i>	36
1.7.6.	<i>Conflits d'intérêts</i>	38
1.8	DONNÉES SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES	40
1.8.1.	<i>Méthodologie de reporting.</i>	40
1.8.2.	<i>Données environnementales</i>	41
1.8.3.	<i>Données sociales.</i>	47
1.8.4.	<i>Management de l'environnement, de la santé et de la sécurité</i>	53
1.9	AFFECTATION ET RÉPARTITION DU RÉSULTAT	57
1.9.1.	<i>Proposition d'affectation du résultat</i>	57
1.9.2.	<i>Dividendes</i>	57
1.10	DOCUMENTS JOINTS AU RAPPORT DE GESTION	58

1.1 Faits marquants de l'exercice 2011

Sur l'année 2011, dans un contexte économique et financier perturbé et incertain, soutenu dans le secteur de l'environnement par une mutation des métiers et du cadre réglementaire impulsée par les prescriptions du Grenelle, le Groupe Séch  a   nouveau fait preuve de sa capacit  de r sistance et d'adaptation.

S'appuyant sur la diversit  de ses offres et capitalisant sur ses succ s commerciaux, le Groupe a maintenu son niveau d'activit , affichant un chiffre d'affaires de 424,2 millions d'euros, en progression de + 5,5% par rapport   2010.

La rentabilit  op rationnelle du Groupe, forte de ce bon niveau d'activit  a  volu  en lien avec la modification du mix de ces activit s. Elle a toutefois  t  fortement p nalis e par la d croissance des activit s de traitement des PCB, par le rencherissement exog ne de certaines d penses cons cutes au durcissement du contexte  conomique et r glementaire et par des probl matiques de disponibilit  des fours suite   des arr ts techniques ponctuels. De fait, l'Exc dent Brut d'Exploitation (EBE) ressort   97,4 millions d'euros, en repli de – 6,3 millions par rapport   2010.

Le r sultat des soci t s int gr es, qui s' tablit   44 millions d'euros (soit 10,4% du chiffre d'affaires) n'affiche quant   lui qu'un recul de – 2,1 millions d'euros, ce dernier b n ficiant de la non reconduction, sur 2011, des effets de la premi re application d'IFRS3 r vis e.

Apr s prise en compte de la quote-part du r sultat des entreprises associ es, le Groupe S ch  affiche un r sultat net de 15,9 millions d'euros (3,7% du chiffre d'affaires), versus 27,4 millions d'euros en 2010 soit 6,8% du chiffre d'affaires.

En d pit de ces constats et fort d'une structure financi re saine et ma tris e, S ch  Environnement a men e sur 2011 une politique d'investissements de d veloppement soutenue et cibl e (valorisations  nerg tique, centres de tri, plateforme logistique), adaptant ses outils et ses m tiers aux d fis des ann es   venir et se donnant les moyens de ses croissances futures.

1.2 Déroulement de l'exercice

Préambule

A compter du 1er janvier 2011, et afin de se rapprocher des pratiques du secteur, les dépenses engagées au titre des prestations à fournir de gros entretiens et de réparations des actifs du domaine concédé d'une part, et celles engagées au titre de la réhabilitation des sites et de suivi long terme d'autres part, ont été reclassées sur une ligne particulière du résultat opérationnel courant (en lieu et place des diverses charges externes incluses dans l'EBE). A des fins de comparaison :

- L'EBE comparatif 2010 présenté et commenté ci-dessous a donc été majoré de 2 308 K€ par rapport à l'EBE 2010 publié.
- L'EBE comparatif 2009 présenté a donc été majoré de 954 K€ par rapport à l'EBE 2009 publié.

1.2.1. Activité en 2011

Extraits du compte de résultat consolidé (en millions d'euros)	2009 retraité	2010 retraité	2011 réel
Chiffre d'affaires	365,7	402,1	424,2
Excédent brut d'exploitation	97,5	103,7	97,4
Résultat opérationnel courant	63,4	66,9	57,4
Résultat opérationnel	63,5	60,4	55,2
Résultat financier	2,5	6,9	8,3
Impôts	(18,2)	(21,2)	(19,5)
Résultat net des sociétés intégrées	47,8	46,1	44,0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(22,9)	(19,2)	(28,3)
Résultat net consolidé (PdG)	24,9	27,4	15,9

1.2.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par Séch  Environnement sur l'exercice 2011 s' l ve   424,2 millions d'euros versus 402,1 millions d'euros sur 2010 en donn es publi es, soit une croissance de +5,5% sur l'exercice. Le Groupe a b n fici  tout   la fois de la solidit  de ses march s r glement s, des effets de sa dynamique commerciale et de la bonne tenue de l'ensemble de ses m tiers.

1.2.1.1.1. Ventilation du chiffre d'affaires par filière

Répartition du chiffre d'affaires Par filière	2009		2010		2011	
	M€	%	M€	%	M€	%
Traitement des DD	250,8	68,6%	267,3	66,5%	270,1	63,7%
Traitement des DND	114,9	31,4%	134,8	33,5%	154,1	36,3%
TOTAL	365,7	100%	402,1	100%	424,2	100%
<i>Dont Energie</i>	<i>13,1</i>	<i>3,6%</i>	<i>17,3</i>	<i>4,3%</i>	<i>21,1</i>	<i>5,0%</i>

Sur la filière de traitement des « DD », la croissance du chiffre d'affaires s'élève à 1,0%. Cette dernière a été pénalisée par l'évolution fortement défavorable des marchés des PCB qui souffrent de la fin de l'obligation réglementaire d'éliminer les équipements à haute teneur en PCB. Hors cette activité, la croissance de la filière ressortirait à 6%, traduisant :

- une conjoncture industrielle bien orientée sur les métiers de traitement et de valorisation, qu'il s'agisse des métiers d'enfouissement ou de plateforme (sur lesquels le Groupe bénéficie d'une progression de ses volumes) que d'incinération ou de purification chimique (orientés vers des produits à plus forte valeur ajoutée) ;
- les effets d'une excellente dynamique commerciale sur les contrats de dépollution et deshydratation.

La filière de traitement des déchets non dangereux affichent une croissance de 14,3 %, résultant pour partie de la contribution du contrat de Strasbourg en année pleine. Cette croissance reflète également la montée en puissance des activités de valorisation ainsi que la croissance des activités de dépollution.

Les ventes d'électricité verte (valorisation du biogaz, photovoltaïque) ont totalisé un chiffre d'affaires sur la période de 8,4 millions d'euros, soit une croissance sur l'exercice de 13,8%.

1.2.1.1.2. Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Répartition du chiffre d'affaires Par zone géographique	2009		2010		2011	
	M€	%	M€	%	M€	%
Filiales en France	345,8	94,6%	380,6	94,7%	399,3	94,1%
Filiales à l'international	19,9	5,4%	21,5	5,3%	24,9	5,9%
TOTAL	365,7	100%	402,1	100%	424,2	100%

Les activités des filiales internationales du Groupe concernent :

- En Espagne, les métiers de la régénération de solvants ;
- En Allemagne, les métiers de traitement des gaz ;

- En Hongrie, le métier du traitement des déchets dangereux ;
- En Amérique Latine, les métiers de prétraitement, prescriptrices d'activité pour les installations de traitement des PCB en France.

Sur l'exercice, l'activité des filiales internationales du Groupe a affiché une croissance de 15,8 %, synthèse du haut niveau d'activité des marchés de régénération des solvants d'une part et du traitement des gaz et d'un recul des marchés des PCB en Amérique Latine d'autre part.

1.2.1.2. Excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation du Groupe (EBE) ressort pour l'exercice 2011 à 97,4 millions d'euros, versus 103,7 millions d'euros en 2010 d'EBE retraité, soit un recul de - 6,3 millions d'euros. Cette évolution de l'EBE s'explique pour l'essentiel par :

- | | |
|--|----------|
| ▪ La progression de marge liée mécaniquement à la progression de l'activité (à périmètre constant) | + 2,5 M€ |
| ▪ L'évolution du mix des activités | (4,3) M€ |
| ▪ Les effets ponctuels exogène | (4,5) M€ |

Les effets ponctuels exogènes concernent principalement le renchérissement du coût de l'énergie (-2,5 millions d'euros) et l'augmentation des coûts de maintenance suite à des arrêts ponctuels fortuits des incinérateurs (-1,6 M€).

1.2.1.3. Résultat opérationnel courant

La rentabilité opérationnelle s'établit à fin 2011 à 57,4 millions d'euros (13,5% du chiffre d'affaires) versus 66,9 millions d'euros (16,6% du chiffre d'affaires) à fin 2010, soit un repli de -9,5 millions d'euros. Ceci traduit :

- | | |
|---|----------|
| ▪ L'évolution de l'EBE | (6,3) M€ |
| ▪ L'effet de base favorable concernant les provisions sur litiges opérationnels | + 1,4 M€ |
| ▪ L'effet en année pleine des charges d'entretien des installations gérées par Sénerval | (1,8) M€ |
| ▪ L'effet ponctuel du coût de mise en conformité réglementaire en terme de réhabilitation | (2,8) M€ |

Le périmètre France participe à plus de 97 % à la constitution du ROC du Groupe. Il affiche un ROC de 55,9 millions d'euros, soit 14,0% du chiffre d'affaires de ce périmètre (versus 17,3% sur 2010, à 65,7 millions d'euros).

Le périmètre International dégage une contribution 1,4 millions d'euros représentant 5,7 % de son activité, contribution en légère croissance consécutivement à la croissance de l'activité de régénération de solvants et de traitement de gaz.

1.2.1.4. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe ressort à 55,2 millions d'euros (13,0 % du chiffre d'affaires) à fin 2011, en repli de - 5,3 M€ par rapport à 2010.

En effet, ce dernier accuse le recul du ROC (-9,7 millions d'euros) ainsi que des charges liées aux participations financières (-0,9 millions d'euros). A l'inverse, il n'est plus pénalisé, comme en 2010, par les effets de la première application d'IFRS3 révisée (-4,9 millions d'euros).

1.2.1.5. Résultat financier

Le résultat financier ressort en 2011 à +8,3 millions d'euros, contre +6,9 millions d'euros en 2010 soit une amélioration de 1,4 millions d'euros. Cette amélioration s'explique principalement par la diminution du coût de la dette financière net des effets de la couverture, du fait tant de la baisse des taux et de la qualité des couvertures que de la baisse de l'encours (effet positif sur le résultat de 1,6 millions d'euros).

Il est précisé que l'effet de la capitalisation des intérêts des OC sur 2011 (+1M€), est compensé par la non reconduction de produits de désactualisation desdits intérêts (1,3 M€) (générée 2010 suite aux versements anticipés d'intérêts).

1.2.1.6. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt supportée par le Groupe s'élève à 19,5 millions d'euros en 2011, contre 21,2 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette réduction de la charge d'impôt est en ligne avec l'évolution de la rentabilité opérationnelle.

Le taux facial d'impôt (qui s'établit sur 2011 à 30,8% contre 31,5% en 2010) reste structurellement en-deçà du taux effectif du fait de la non taxation d'une partie des produits d'intérêts des obligations convertibles.

1.2.1.7. Résultat des sociétés intégrées

Le résultat des sociétés intégrées s'établit à 44,0 millions d'euros en 2011, affichant par rapport au résultat des sociétés intégrées dégagé sur 2010 (46,1 millions d'euros) un recul facial de - 2,1 millions d'euros, l'amélioration du résultat financier ne permettant pas de compenser totalement le repli du résultat opérationnel, net d'impôt.

1.2.1.8. Quote-part dans le résultat des entreprises associées

Le résultat des entreprises associées intégrées dans les comptes du Groupe se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2009		2010		2011	
	HIME	AUTRES (*)	HIME	AUTRES (*)	HIME	AUTRES (*)
Résultat opérationnel courant	57,6	(0,2)	65,1	(0,1)	64,6	0,4
Résultat financier	(137,5)	(0,1)	(135,1)	(0,1)	(139,1)	(0,1)
Impôt	9,2	Ns	15,1	Ns	(9,3)	Ns
Résultat net (pdg) des entreprises associées	(69,0)	(0,2)	(58,1)	(0,2)	(86,1)	0,3
QP du résultat net des entreprises associées	(22,7)	(0,2)	(19,2)	Ns	(28,4)	0,1
TOTAL QP du résultat net des entr. associées	(22,9)		(19,2)		(28,3)	

(*)Les autres entreprises associées sont la Barre Thomas, la Sci Noiseraie, Altermies et Transval.

La variation du poste sur l'exercice 2011 résulte presque exclusivement de l'évolution des résultats du sous-groupe HIME. Les principaux éléments d'activité du Groupe HIME sont présentés dans le tableau joint :

En millions d'euros	31 décembre 2009			31 décembre 2010			31 décembre 2011		
	EAU	PROPRETE	TOTAL	EAU	PROPRETE	TOTAL	EAU	PROPRETE	TOTAL
Chiffre d'affaires	1 209,7	307,2	1 516,9	1 231,7	325,3	1 557,0	1 304,6	341,9	1 646,5
% croissance	- 1,2%	-1,6%	-1,3%	+1,8%	+5,9%	+ 2,6%	+5,9%	+5,1%	+ 5,7%
EBE	139,9	35,9	175,8	148,5	38,5	187,0	145,0	41,6	186,6
% CA	11,6%	11,7%	11,6%	12,1%	11,8%	12,0%	11,1%	13,5%	11,3%
ROC	53,6	4,1	57,7	58,9	6,2	65,1	56,6	8,0	64,6
% CA	4,4%	1,3%	3,8%	4,8%	1,9%	4,2%	4,3%	2,3%	3,9%
RO	55,9	4,9	60,8	56,6	6,7	63,3	55,4	8,1	63,5
% CA	4,6%	1,6%	4,0%	4,6%	2,1%	4,1%	4,2%	2,4%	3,9%
Résultat financier			(137,5)			(135,2)			(139,1)
Impôts			9,1			15,1			(9,3)
Résultat Net (PdG)			(69,2)			(58,1)			(86,1)
QP détenue par Séché			(22,7)			(19,2)			(28,4)

Le sous-groupe HIME extériorise sur 2011 un chiffre d'affaires de 1 646,5 millions d'euros contre 1 557,0 millions d'euros au cours de l'exercice précédent, soit une progression de + 89,5 millions d'euros (+5,7%). L'EBE reste stable à 186,6 millions d'euros (versus 187 millions d'euros sur 2010).

Par métier, l'évolution de la rentabilité opérationnelle s'analyse comme suit :

Pôle « Eau »

Le pôle « eau » extériorise sur 2011 un chiffre d'affaires de 1 304,6 millions d'euros (+5,9%) et un EBE de 145,0 millions d'euros (versus 148,5 millions d'euros en 2010, soit un recul de – 3,5 millions d'euros). Le pôle enregistre un effet météo défavorable (- 7 millions d'euros), les effets mécaniques, la contribution de la croissance à l'international, les gains de performance opérationnelle et les effets de périmètre compensant l'impact négatifs des effets commerciaux.

Pôle « Propreté »

Le pôle « propreté » a généré sur 2011 un chiffre d'affaires de 341,9 millions d'euros, en progression de 5,1% et un EBE de 41,6 millions d'euros (versus 38,5 millions d'euros sur 2010, soit une progression de + 3,1 millions d'euros). Le pôle bénéficie principalement de l'augmentation des cours des matières premières secondaires (induisant une amélioration de la marge brute de 1,0 millions d'euros) et de l'amélioration de la gestion des contrats (+5,4 millions d'euros). Toutefois il supporte les effets de l'augmentation du prix du carburant (- 3,3 millions d'euros).

La combinaison de l'évolution des EBE des activités « Eau » et « Propreté » conduit HIME à dégager un EBE de 186,6 millions d'euros sur l'exercice 2011, versus 187 millions sur 2010.

Le résultat opérationnel courant s'établit quant à lui à 64,6 millions d'euros en 2011, stable sur la période et suis l'évolution de l'EBE. En effet, la non reconduction des effets des révisions de base de taxe professionnelle opérées dans le cadre de contrôles fiscaux (+15,3 millions d'euros), est compensée par :

- une augmentation des dotations aux amortissements de – 6,5 millions d'euros dont – 5 millions d'euros provenant des variations de périmètre ;
- des provisions complémentaires à l'international de – 4,8 millions d'euros (dont

- 2,9 millions d'euros consécutifs à un changement de réglementation s'agissant des mises aux normes des installations électriques impactant le pôle UK) ;
- une augmentation des autres charges opérationnelles (nettes des reprises de provisions) de – 4,1 millions d'euros en lien avec les coûts engagés pour accompagner la transformation de l'entreprise.

Le résultat opérationnel de HIME reste en ligne avec l'évolution du ROC et s'établit à 63,5 millions d'euros en 2011, contre 63,3 millions d'euros en 2010.

Le résultat financier du sous-groupe HIME s'établit à –139,1 millions d'euros contre -135,2 millions d'euros en 2010. Il intègre une hausse des charges d'intérêts des OCA pour 2,5 millions d'euros (effet de la capitalisation des intérêts) compensée par la non reconduction des impacts de la désactualisation des intérêts payés en 2010 (3,4 millions d'euros constatés en 2010), une augmentation du coût de la dette en lien avec l'évolution des taux et un effet défavorable de -2,4 millions d'euros lié à l'évolution de la dette du fonds de pension Ecovert (l'année 2010 enregistrant l'impact positif d'un changement de réglementation au Royaume-Uni).

Il se décompose synthétiquement comme suit :

En millions d'euros	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Charges d'intérêts bancaires	(94,3)	(92,3)	(94,4)
Produits de trésorerie	2,8	1,5	2,2
Autres produits et charges financiers	(5,3)	(0,5)	(3,9)
Résultat financier hors rémunération des actionnaires	(96,8)	(91,3)	(96,1)
Charges d'intérêts des OCA (rémunération des actionnaires)	(40,7)	(43,9)	(43,0)
Résultat financier	(137,5)	(135,2)	(139,1)

Par ailleurs, en application des nouvelles dispositions fiscales en matière d'imputation des déficits et dans le cadre des normes comptables relatives à l'activation des déficits fiscaux, HIME a procédé à une reprise en résultat de 18 millions d'impôts différés antérieurement activés.

L'ensemble de ces évolutions conduit le sous-groupe HIME à extérioriser un résultat net de – 86,1 millions d'euros sur l'exercice 2011, contre – 58,1 millions d'euros en 2010.

Le bilan du sous-groupe HIME au 31/12/11 se synthétise comme suit :

En millions d'euros	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Actifs non courants	3 079	3 057	3 139
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	993	998	1 027
Trésorerie et équivalents de trésorerie	103	166	125
Capitaux propres (y.c. intérêts minoritaires)	155	73	(61)
Passifs non courants	2 724	2 770	2 954
Passifs courants	1 296	1 378	1 397

Les actifs non courants sont principalement composés de goodwill (2 009 millions d'euros), d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles (1 071 millions d'euros) ;

Les passifs (courants et non courants) se décomposent comme suit :

En millions d'euros	31 décembre 2009			31 décembre 2010			31 décembre 2011		
	Non courant	courant	TOTAL	Non courant	Courant	TOTAL	Non courant	Courant	TOTAL
Dettes financières	2 094	18	2 112	2 122	28	2 150	2 236	22	2 258
Provisions	529	11	540	511	12	523	509	11	520
Autres passifs	101	1 263	1 364	137	1 336	1 473	208	1 363	1 571
Impôt exigible		4	4		2	2		1	1
TOTAL	2 724	1 296	4 020	2 770	1 378	4 148	2 954	1 397	4 350

Conformément aux normes IFRS, les obligations convertibles émises par HIME sont comptabilisées :

- Pour 474 millions d'euros en dettes financières (dont 29,5 millions d'euros d'intérêts échus non encore capitalisés) ;
- Pour 89,1 millions d'euros en capitaux propres.

Il est également précisé que le poste provisions non courantes intègre une provision pour impôt différé passif de 161,3 millions d'euros principalement issue de l'affectation en immobilisations incorporelles de l'écart de première consolidation.

Le tableau de flux de trésorerie du sous-groupe HIME se présente comme suit :

En millions d'euros	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Flux de trésorerie générés par l'activité	126,3	242,0	163,4
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(49,3)	(72,1)	(123,4)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(129,8)	(117,5)	(74,1)
VARIATION DE LA TRESORERIE	(52,8)	52,4	(34,2)

La variation de trésorerie du sous-groupe HIME sur l'exercice 2011 est négative de – 34,2 millions d'euros (contre + 52,4 millions d'euros sur l'exercice précédent), les ressources de trésorerie générées par l'activité étant insuffisantes sur 2011 pour couvrir les dépenses d'investissements et de financement.

Les ressources de trésorerie générées par l'activité s'élève à +163,4 millions d'euros et intègrent :

- Une MBA (marge brute d'autofinancement) de + 166,2 millions d'euros (versus 174,1 millions d'euros en 2010) ;
- Une quasi-stabilité du BFR lié à l'activité (variation de -0,3 millions d'euros) du fait de la fin des effets des mesures d'optimisation du processus de facturation et de la loi LME. En 2010 la variation du BFR s'élevait à + 70,9 millions d'euros (elle bénéficiait d'une diminution des créances clients de 13 millions d'euros (optimisation et accélération du processus de facturation), de la gestion de la dette fournisseurs après une année 2009 très sensiblement impactée par la loi LME (+ 25 millions d'euros) et de l'impact de la sortie de la caisse des congés payés (+ 30 millions d'euros)).
- Un décaissement d'impôt de – 2,5 millions d'euros ;

Les flux de trésorerie en lien avec les opérations d'investissements se soldent par un décaissement net de 123,4 millions d'euros (progression de +51,3 millions d'euros), l'année 2011 ayant été marquée par une augmentation des investissements industriels, des investissements canones en Espagne (+ 21,2 millions d'euros) ainsi que par l'acquisition de Blue green (+15,7 millions d'euros).

Les flux de trésorerie liés aux financements concernent essentiellement le paiement des intérêts des dettes ainsi que le tirage sur la ligne de financement pour 30 millions d'euros.

1.2.1.9. Résultat net consolidé du Groupe Séché

Compte tenu de l'évolution du RSI d'une part et de la quote-part du résultat des sociétés intégrées, le Groupe Séché affiche sur l'exercice 2011 un résultat net de 15,9 millions d'euros (3,7% du chiffre d'affaires) versus 27,4 millions d'euros au titre de l'exercice 2010.

1.2.2. Flux financiers

En dépit du recul de sa rentabilité opérationnelle, mais fort des effets de sa rigueur financière, le Groupe a mené une politique volontariste d'investissements, orientée sur ses métiers historique et sur des projets de développement porteurs de croissances futures. Il a par ailleurs continué à assurer son désendettement, vecteur de sa flexibilité financière.

Le tableau de flux du Groupe Séché se résume comme suit :

En millions d'euros	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Flux de trésorerie générés par l'activité	72,1	93,0	74,5
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(25,1)	(22,6)	(50,5)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(26,4)	(46,3)	(42,8)
VARIATION DE LA TRESORERIE	20,6	24,2	(18,7)

1.2.2.1. Flux des activités opérationnelles

Sur l'exercice, les flux de trésorerie générés par le Groupe Séché sur ses activités opérationnelles s'élèvent à 74,5 millions d'euros (versus 93,0 millions en 2010), soit une diminution de -18,5 millions d'euros. Cette évolution traduit l'effet conjugué :

- De l'évolution de la marge brute d'autofinancement opérationnelle générée (soit - 14 millions d'euros), corrélativement à l'évolution du ROC hors charges calculées ;
- De la variation du BFR (variation positive de 11,3 millions d'euros, soit + 7,3 millions d'euros de mieux par rapport à la variation 2010) ;
- De l'augmentation de l'impôt décaissé (-11,8 millions) du fait du décalage entre charges et paiement induit par la méthode des acomptes, l'année 2010 enregistrant également les effets cash de l'amortissement fiscal accéléré des investissements dans l'énergie (pratiqués en 2009).

1.2.2.2. Flux d'investissement

(en millions d'euros)	2009	2010	2011
Investissements industriels	20,7	33,9	49,7
Investissements financiers	0,5	0,7	0,1
INVESTISSEMENTS COMPTABILISES (*)	21,2	34,6	49,8
Investissements industriels	29,9	27,0	50,2
Investissements financiers (**) (***)	(4,8)	(4,4)	0,3
INVESTISSEMENTS DECAISSES NETS	25,1	22,5	50,5

(*) hors location-financement

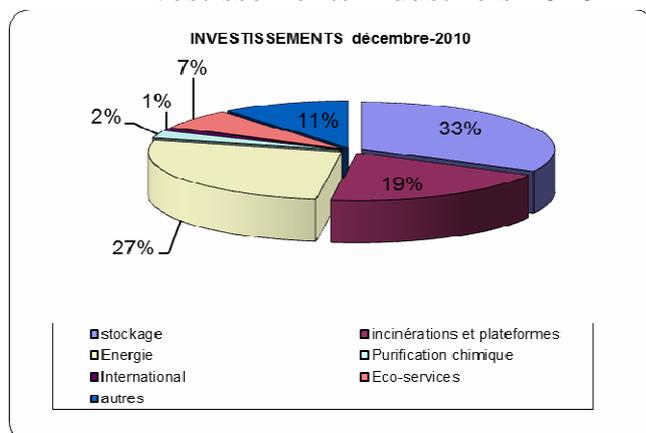
(**) En 2009, Séch  Environnement a per  5 millions d'euros au titre du paiement par HIME d'une partie des int r ts sur obligations convertibles. – En 2010, S ch  Environnement a per  5,5 millions d'euros.

(***) y compris tr sorierie sur acquisition/cessions de filiales

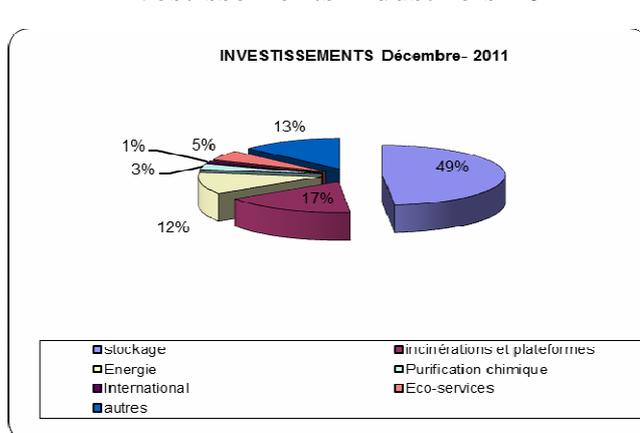
Les investissements industriels du Groupe S ch  comptabilis s s' l vent   49,7 millions d'euros. Ils concernent :

- des investissements r currents pour 24,7 millions d'euros : 10,0 millions d'euros pour l'acquisition de r serves fonci res et la construction d'alv oles ; 1,2 millions d'euros d'investissements r glementaires et de s curit  ; 3,8 millions d'euros au titre du parc roulants (engins, VU, VL) et 9,7 millions d'euros au titre des investissements de maintenance (dont 4,2 millions d'euros pour les outils d'incin ration, 4,5 millions pour les autres m tiers et 1 million d'euro pour le syst me d'information) ; et
- des investissements de d veloppement pour 25 millions d'euros (dont investissements dans les outils de valorisation mati re pour 9,2 millions d'euros et  nergie solaire pour 4,9 millions d'euros ainsi que dans une plateforme logistique pour 3,0 millions d'euros).

Investissements industriels 2010



Investissements industriels 2011



La capacité du Groupe à autofinancer ses investissements est présentée ci-dessous :

Marge brute d'autofinancement et investissements comptabilisés			
(en millions d'euros)	2009 retraité	2010 retraité	2011
MBA (avant impôts et frais financiers) (A)	94,6	100,8	86,8
Investissements industriels (B)	21	34	50
<i>DD</i>	41%	43%	37%
<i>DND</i>	59%	57%	63%
(A) / (B)	456,9%	293,1%	173,6%
Investissements financiers (C)	0,5	0,7	0,1

1.2.2.3. Flux de financement

Les flux de financement du Groupe sont ceux découlant :

- de son endettement (nouvel emprunt, remboursement d'emprunt, intérêts décaissés) ;
- de la rémunération de ses actionnaires sous forme de dividendes.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net sur les trois derniers exercices.

(en millions d'euros)	2009	2010	2011
Dettes financières non courantes	233,2	193,7	43,7
Dettes financières courantes	31,2	44,6	172,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(19,1)	(43,4)	(24,7)
ENDETTEMENT NET	245,3	194,9	191,9
ENDETTEMENT NET BANCAIRE (1)	244,2	193,9	190,9

- calculé selon les modalités du contrat bancaire qui excluent certaines lignes de dettes financières de la définition de l'endettement

Il est précisé qu'au 31 décembre 2011, 97% de la dette financière brute est couverte à taux fixe.

1.2.3. Structure du bilan

Extrait du bilan consolidé (en millions d'euros)	2009 réel	2010 réel	2011 réel
Actifs non courants	592	575	570
Actifs courants (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)	136	133	146
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	43	25
Fonds propres (yc intérêts minoritaires)	360	370	356
Passifs non courants	241	200	51
Passifs courants	147	182	334

1.2.3.1. Actifs non courants

Les actifs non courants sont principalement constitués de l'actif immobilisé (corporel et incorporel - y compris écart d'acquisition - et financier) et des impôts différés actifs.

La variation entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 de – 5 millions d'euros résulte principalement :

- De l'augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles nettes pour + 17,1 millions d'euros en lien avec la reprise des investissements ;
- De la constatation pour + 14,2 millions d'euros des intérêts de la période sur les obligations convertibles HIME ;
- De la variation de la valeur de mise en équivalence des titres HIME (-33,6 millions d'euros) principalement sous l'effet de la perte de l'exercice 2011 et de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portés par HIME ;
- De la diminution des impôts différés actifs (-2,1 millions d'euros).

1.2.3.2. Actifs courants (hors trésorerie et équivalents)

L'augmentation des actifs courants hors trésorerie de + 13,0 millions d'euros est principalement imputable à l'augmentation des créances clients corrélativement à l'évolution de l'activité et à l'augmentation des créances d'IS et de TGAP (conséquence de l'application de la méthode des acomptes).

1.2.3.3. Capitaux propres

La variation des capitaux propres (part du groupe) se décompose comme suit sur l'exercice :

(En millions d'euros)	Groupe	Dont QP HIME	Minoritaires
Fonds propres au 1er janvier 2011	368,8	(103,5)	1,0
Distribution de dividendes	(11,2)		
Résultat – part du Groupe	15,8	(28,4)	(0,1)
Ecart de conversion	(0,9)	(0,3)	
Instrument de couverture	(16,8)	(16,0)	
Juste valeur des actifs disponibles à la vente	(0,2)		
Actions propres	(0,2)		
Entrée de périmètre			
Autres variations		(0,1)	
Fonds propres au 31 décembre 2011	355,3	(148,3)	0,8

1.2.3.4. Passifs courants et non courants

Les passifs courants représentent l'ensemble des passifs dont l'échéance est inférieure à un an. Les passifs non courants représentent ceux dont l'échéance est supérieure à un an. Ils se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2009 retraité			31/12/2010 retraité			31/12/2011		
	Non courant	courant	TOTAL	Non courant	Courant	TOTAL	Non courant	Courant	TOTAL
Dettes financières	233,2	31,2	264,4	193,7	44,6	238,3	43,7	172,9	216,6
Instruments de couverture	3,6	1,7	5,3	2,0	0,6	2,6	3,5	0,3	3,8
Provisions	3,7	13,4	17,2	2,8	17,0	20,8	3,5	24,9	28,4
Autres passifs	0,2	100,2	100,3	1,4	115,3	115,8	0,3	135,8	136,1
Impôt exigible		0,6	0,6		4,6	4,6		0,2	0,2
TOTAL	240,7	147,1	387,8	199,9	182,2	382,1	51,0	334,1	385,1

Les passifs courants et non courants s'établissent à 385,1 millions d'euros et affichent une progression de + 3,0 millions d'euros. Cette évolution reflète principalement l'augmentation des provisions (sous l'effet de la situation négative de HIME) partiellement compensée par la diminution de la dette d'impôt (-4,4 millions d'euros), la progression des dettes opérationnelles courantes (+ 20,2 millions d'euros) et des instruments de couverture (+1,2 millions d'euros), étant compensée par la diminution de l'endettement financier brut du Groupe (- 21,7 millions d'euros).

L'endettement financier net du Groupe évolue de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Dettes auprès des établissements de crédit	238,2	216,3	197,6
Dettes de crédit-bail	24,6	20,4	17,3
Dettes financières diverses	0,3	0,3	0,3
Concours bancaires courants	0,5	0,6	0,7
Participation	0,8	0,8	0,7
TOTAL DETTES FINANCIERES (courantes et non courantes)	264,4	238,3	216,6
Trésorerie active	(19,1)	(43,4)	(24,7)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	245,3	194,9	191,9
<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>12,1</i>	<i>1,3</i>	<i>148,2</i>
<i>Dont à plus d'un an</i>	<i>233,2</i>	<i>193,7</i>	<i>43,7</i>

L'endettement financier net du Groupe diminue légèrement à 191,9 millions d'euros versus 194,9 millions d'euros. Le Groupe a poursuivi l'amortissement de sa dette Senior (-37,5 millions d'euros) mais a parallèlement procédé à des investissements plus conséquents sur la période.

L'échéance de la dette Senior du Groupe est intervenue le 12 avril 2012, date à laquelle le Groupe a remboursé la dernière tranche de capital de 162,5 millions d'euros, avec la mise en place d'une nouvelle structure de financement.

En effet, la nouvelle dette structurée permet d'honorer cette échéance et de financer les besoins généraux du Groupe tout en améliorant significativement la maturité (cette dernière passant à 6 années).

L'opération de refinancement porte sur un montant de 188,3 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 163,3 millions d'euros via la souscription d'un crédit bancaire, à échéance 2017, amortissable par tranche de 5% par semestre à compter de 2013.
- 25,0 millions d'euros via l'émission d'une obligation in fine émise à 96% du nominal, à échéance 2019.

Ces nouveaux contrats sont assortis de ratios identiques à ceux de la précédente convention de crédit, soit un gearing inférieur à 1,1 et un leverage inférieur à 3 ;

La mise en place de cette nouvelle structure de financement induira sur l'année 2012 un coût net global annuel de la dette de 5,0% (versus 3,59% en 2011), porté sur 2013 à environ 6,1%.

1.3 Structure du groupe

1.3.1. Société mère Séch  Environnement SA

(en milliers d'euros)	31/12/09	31/12/10	31/12/11	Variation
Chiffre d'affaires	13 157	14 683	12 989	(1 694)
R�sultat d'exploitation	3 956	4 586	1 276	(3 310)
R�sultat financier	36 894	39 049	41 467	+2 418
R�sultat exceptionnel	(142)	1 849	614	(1 235)
IS (y compris int�gration fiscale)	(748)	(2 583)	(1 718)	865
R�sultat net	39 960	42 901	41 638	(1 263)

Le r sultat net de S ch  Environnement SA ressort sur 2011   41,6 millions d'euros, versus 42,9 millions sur 2010, soit une diminution de – 1,3 millions d'euros. Cette  volution est le fait de la diminution du r sultat d'exploitation du fait de la diminution du taux d'assistance technique ainsi que de la prise en compte sur l'exercice de d penses en lien avec le regroupement d'entreprise S ch /HIME. Cette diminution est toutefois partiellement compens e par l'am lioration de son r sultat financier (+ 2,4 millions d'euros) sous l'effet de la baisse du co t de son endettement : S ch  Environnement SA b n ficie en effet, tout   la fois de la baisse de son encours et des effets de sa politique de couverture sur la gestion des taux.

Depuis 2007, toutes les filiales fran aises soumises   l'IS d tenues directement ou indirectement par S ch  Environnement SA   plus de 95% sont membres du Groupe d'int gration fiscale dont S ch  Environnement SA est la t te de Groupe.

En application des dispositions de la loi de modernisation de l' conomie, une information sur les d lais de paiement des fournisseurs en comptes au 31 d cembre vous est d livr e dans le tableau joint :

	Compte fournisseurs (*) (en KEuros)	Echu	Paiement � 30 jours	Paiement � 60 jours	Paiement � plus de 60 jours
31/12/2011	1 117,7	66,8	745,9	305,0	
31/12/2010	947,2	11,8	438,5	496,8	-

(*) hors fournisseurs d'immobilisations financi res correspondant au capital non lib r  sur fonds d'investissements ou participations.

Le d lai de r glement moyen des fournisseurs (hors fournisseurs d'immobilisations financi res) s' tablit   32 jours en 2011 contre 21 jours en 2010.

1.3.2.Filiales et participations

Au cours de l'exercice 2011, le Groupe n'a pas vécu de variation de périmètre majeure.

Il est entré à hauteur de 35% au capital de la SAEM en création Transval dont l'objet est la gestion d'une plateforme de tri regroupement dans le département de la Vienne et à hauteur de 35% au capital de la SCI Turckheim, société s'étant portée acquéreuse du foncier et de l'immobilier de la papéterie de Turckheim (Alsace) en liquidation judiciaire.

En matière de réorganisation du périmètre, les liquidations de Tredi Amériques (Canada), de Tredi Mexique et de sa filiale RECSA se sont achevées. Il a par ailleurs été procédé à la mise au rebut des titres non consolidés Ecotredi (Portugal), Sofred (France), BEFS-PEC (France).

1.3.3.Frais de Recherche et Développement

Le Groupe est régulièrement engagé dans des démarches de développement de ses outils et process aux fins :

- de répondre par l'élaboration de solutions innovantes, aux demandes de plus en plus techniques de ses clients ;
- de maîtriser les consommations et diminuer les rejets liés à ses activités, qu'il s'agisse du recyclage des solvants, des recherches de substitution de matières carbonées en métallurgie ou les procédés de traitement des fluorures ;
- de proposer des technologies de rupture visant à anticiper les besoins futurs : On peut citer à titre d'exemple le projet visant à trouver les moyens de stocker l'énergie renouvelable produite afin de la restituer lors des périodes de forte demande énergétique.

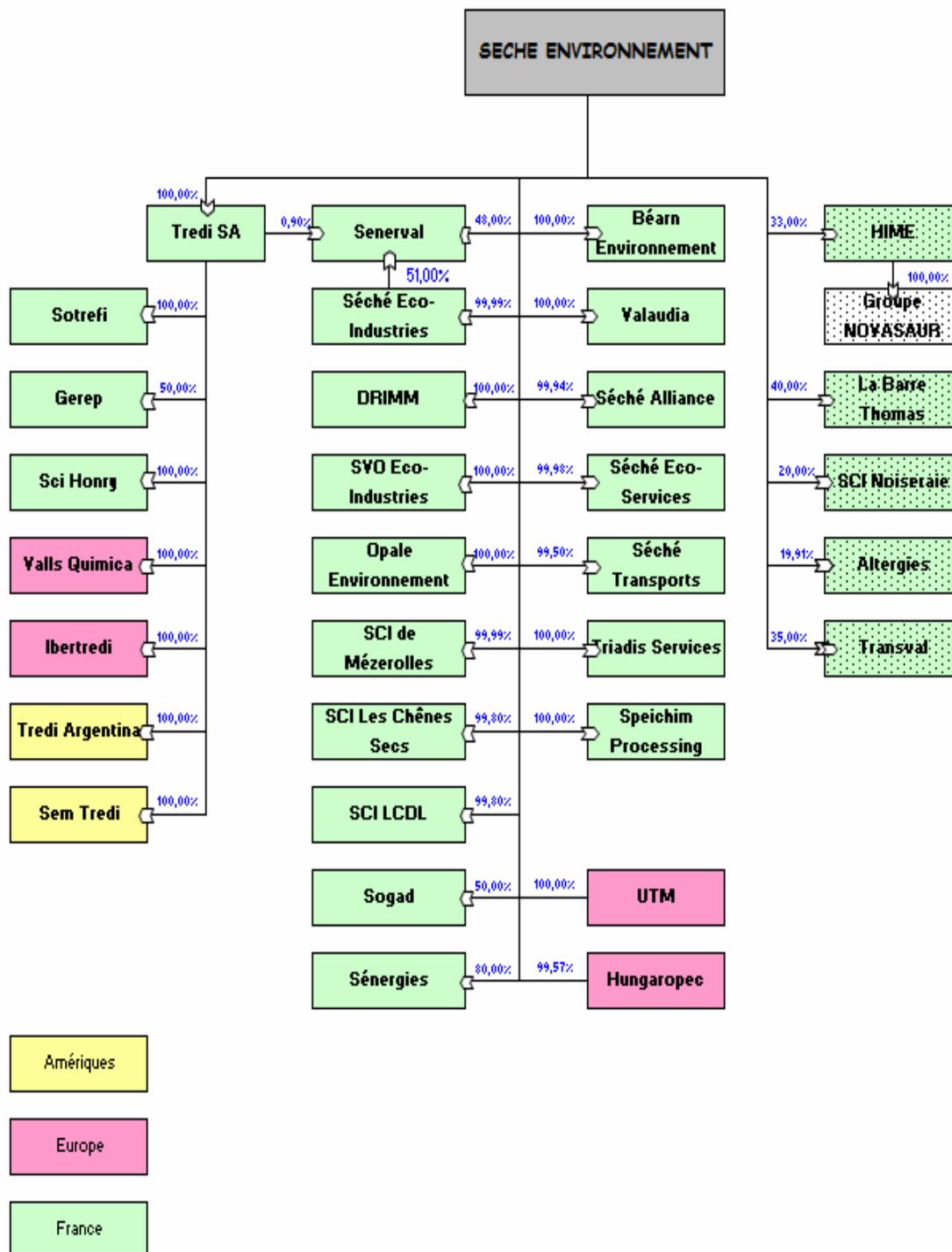
Sur plusieurs de ces projets de développement, qui n'ont pas à ce jour atteint la maturité nécessaire permettant d'envisager une application industrielle à court terme, le Groupe a bénéficié de crédit d'impôt recherche pour un montant cumulé depuis 2009 de 1 million d'euros.

Il est précisé qu'aucun frais de recherche et développement n'a fait l'objet d'un enregistrement à l'actif des comptes du Groupe.

1.3.4.Subventions

Dans le cadre du développement de ses activités dans le traitement de déchets, le Groupe peut se voir octroyer des subventions (d'investissement ou d'exploitation). Au cours de l'exercice 2011 le montant total attribué au Groupe au titre de ces subventions s'élève à 1,4 million d'euros.

1.3.5. Organigramme



1.4 Gestion des risques financiers

Les risques financiers auxquels les activités exposent le Groupe font l'objet d'une gestion centralisée au niveau de la direction financière du Groupe. Le processus de reporting gestion/consolidation permet d'identifier les éventuelles dérives et d'y apporter les actions correctives nécessaires.

Les informations concernant l'appréciation, le mode de gestion de ces risques, et plus généralement celles requises par la norme IFRS 7 sont regroupées et présentées dans la note 18 des notes au bilan de l'annexe aux comptes consolidés.

1.5 Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

A la date d'élaboration du présent rapport de gestion, nous n'avons pas eu connaissance de faits postérieurs à la clôture susceptibles d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe à l'exception du point suivant : Séché Environnement a contractualisé les termes de son refinancement lui permettant de faire face à la dernière échéance de son crédit Senior (162,5 millions d'euros en capital payable le 12 avril 2012), d'améliorer la maturité de sa dette et assurer le financement de son développement.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

1.6 Perspectives 2012

Spécialiste de la valorisation et du traitement des déchets, Séché Environnement est présent sur des marchés solides, à fortes barrières à l'entrée, et riches des opportunités commerciales que font naître les enjeux sociétaux de développement durable.

Séché Environnement s'attache à accompagner les mutations de ses marchés en diversifiant ses offres de services à l'environnement et en investissant pour développer de nouvelles activités pour anticiper les besoins de ses clientèles de collectivités et d'industriels.

Ainsi, le Groupe poursuit une stratégie active de développement sur les métiers porteurs des tris et des valorisations, qui répondent aux exigences posées par les réglementations issues du Grenelle de l'Environnement. Il s'attache également à conquérir des clientèles de grandes collectivités et d'industriels de premier plan, à travers ses offres d'externalisation, qui sont aussi l'opportunité de renforcer la visibilité de ses activités.

Cette stratégie se traduit par une évolution progressive de son mix activité et par une politique d'investissements soutenue et ciblée en direction de ces nouvelles activités.

En 2012, au sein d'un environnement économique et financier incertain, Séché Environnement devrait maintenir une croissance en ligne avec les tendances observées en début d'année.

Au 31 mars 2012, le chiffre d'affaires consolidé s'inscrit à 105,3 M€, extériorisant une progression de 2,6% par rapport au 1er trimestre 2011.

La croissance a été principalement portée par la filière Déchets Non Dangereux (+8,7% à 40,2 M€) alors que l'activité de la filière Déchets Dangereux a été stable (-0,8% à 65,1 M€).

Le chiffre d'affaires à l'International s'élève à 5,8 M€ (contre 5,9 M€ au 1er trimestre 2011).

Le montant des investissements concrets réalisés sur la période s'établit à 1,9 M€ (contre 0,4 M€ au 31 mars 2011).

Séché Environnement prévoit de réaliser en 2012, environ 60 M€ d'investissements industriels, dont 22 M€ au titre des investissements concrets.

La décroissance attendue des marchés PCB sur l'exercice en cours, de l'ordre de 10 M€, devrait de nouveau peser sur l'évolution de la marge opérationnelle.

Dès lors, le ROC, pourrait s'établir autour de 12% du chiffre d'affaires consolidé (hors IFRIC 12) au titre de l'exercice en cours, ce qui devrait constituer un point bas de la rentabilité opérationnelle.

1.7 Parties prenantes

1.7.1. Actionnariat et évolution du capital

1.7.1.1. Composition du capital social

Le capital social s'élève à 1 726 974 €, divisé en 8 634 870 actions de 0,20 € chacune, intégralement libérées et librement négociables.

Date Opération	Nombre d'actions nouvelles	Nombre cumulé d'actions de la société	Valeur nominale de l'action	Montant nominal de l'augmentation de capital		Prime d'émission	Montant successif du capital
				Par apport en numéraire ou en nature	Par incorporation de réserves		
17/02/1997 division des actions		50 000	100 FF				5 000 000 FF
08/10/1997 division des actions		5 000 000	1 FF				5 000 000 FF
27/11/1997 augmentation de capital	400 000	5 400 000	1 FF	400 000 FF		73 600 000 FF	5 400 000 FF
19/12/1997 augmentation de capital	5 000	5 405 000	1 FF	5 000 FF		735 000 FF	5 405 000 FF
26/04/2001 transformation du capital en €		5 405 000	0,20 €		257 013,06 €		1 081 000 €
01/10/2001 augmentation de capital *	160 405	5 565 405	0,20 €	32 081 €		10 795 257 €	1 113 081 €
05/07/2002 augmentation de capital **	2 473 057	8 038 462	0,20 €	494 611 €		19 902 780 €	1 607 692 €
12/12/06 émission 596 408 BSA						10 908 302 €	1 607 692 €
24/04/2007 augmentation de capital ***	596 408	8 634 870	0,20 €	119 282 €		74 717 994 €	1 726 974 €

(*) rémunération de l'apport des titres Alcor à la société

(**) rémunération de l'apport des titres Tredi à la société

(***) exercice par la CDC de 596 408 bons de souscription d'actions

1.7.1.2. Détention du capital social et droits de vote

Situation au 31 décembre 2011	Nombre d'actions	%	Droits de vote (**)	%
Monsieur Joël Séché	3 522 400	40,8%	7 044 800	57,3%
Société civile Amarosa *	116 036	1,3%	232 072	1,9%
<i>sous total Groupe familial Joël Séché</i>	<i>3 638 436</i>	<i>42,1%</i>	<i>7 276 872</i>	<i>59,2%</i>
Fonds Stragégique d'Investissement	1 726 974	20,0%	1 726 974	14,0%
Actions propres	60 052	0,7%	60 052	0,5%
Public	3 209 408	37,2%	3 227 019	26,3%
Total	8 634 870	100,0%	12 290 917	100,0%

* La société civile familiale Amarosa est contrôlée majoritairement par Joël Séché

** Selon le calcul recommandé par l'AMF pour la détermination des franchissements de seuil

Depuis le 1^{er} janvier 2011 et jusqu'à la date du présent conseil, Séché Environnement n'a pas été informé de franchissements de seuil (à la hausse ou à la baisse) à l'exception du franchissement suivant : la société IVA (International Value Advisers LLC) a déclaré avoir franchi, le 5 décembre 2011, en hausse, le seuil de 3% du capital de la société Séché Environnement et détenir 318 806 actions Séché Environnement représentant 2,6% des droits de vote de cette société.

1.7.1.3. Actionnariat salarié

Un plan d'épargne Groupe a été mis en place courant 2007, né de la volonté affichée de Séché Environnement de faire accéder l'ensemble des salariés du Groupe à cette formule d'épargne.

Au 31 décembre 2011, les salariés du Groupe Séché détiennent 28 660 actions Séché Environnement au travers du FCPE Séché Croissance. Cette participation représente 0,33 % du capital et 0,23 % des droits de vote.

1.7.1.4. Opérations réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants, les personnes assimilées et leurs proches

Sur l'exercice 2011, aucun mandataire en fonction n'a réalisé d'opérations d'une valeur cumulée supérieure à 5 000 euros sur les titres de la Société.

1.7.1.5. Evolution de la détention du capital au cours des trois derniers exercices

Situation au 31 décembre	2009	2010	2011
Groupe familial Joël Séché *	42,9%	42,9%	42,1%
Groupe CDC / FSI	20,0%	20,0%	20,0%
Public	36,4%	36,4%	37,2%
Autocontrôle	0,7%	0,7%	0,7%
Total	100%	100%	100%

M. Joël Séché et la Société civile familiale Amarosa contrôlée majoritairement par M. Joël Séché

1.7.1.6. Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte liant les actionnaires de la Société, à l'exception de celui qui est précisé ci-dessous, liant initialement la Caisse des Dépôts et Consignations, CDC Entreprises Valeurs moyennes, Joël Séché et la Société civile Amarosa. Il est toutefois précisé que le transfert de la participation de La Caisse des dépôts et consignations et CDC Entreprises Valeurs Moyennes à la société Fonds Stratégique d'Investissement (filiale de la Caisse des dépôts et consignations) le 15 juillet 2009 a emporté adhésion de Fonds Stratégique D'investissement aux dispositions dudit pacte ; celui-ci se trouvant substitué en droit à La Caisse des dépôts et consignations et CDC Entreprises Valeurs moyennes.

Ce pacte d'actionnaires (enregistré auprès de l'AMF sous le n° 206C1928) prévoit les principales dispositions suivantes toujours applicables au 31 décembre 2011 :

- *représentation de Fonds Stratégique d'Investissement au Conseil d'administration de Séché Environnement* : Fonds Stratégique d'Investissement dispose de la faculté de désigner plusieurs membres au Conseil d'administration de Séché Environnement en fonction de sa participation au capital de la Société ;
- *gestion des participations des signataires du pacte d'actionnaires* :

les parties se sont interdit d'acquérir directement ou indirectement des valeurs mobilières émises par la Société Séché Environnement si cette acquisition engendrait pour l'un des signataires de déposer un projet d'offre publique visant les actions de Séché Environnement ;

à l'occasion de tout transfert de titres de Séché Environnement par Joël Séché, la Société civile Amarosa et/ou leurs cessionnaires libres à un tiers, dès lors qu'ils détiendraient conjointement moins de 50,1% des droits de vote de la Société, Fonds

Stratégique d'Investissements disposera de la faculté de céder ses titres à ce tiers pour le même prix et dans les mêmes proportions ;

Fonds Stratégique d'investissements bénéficie de la faculté de participer, à hauteur de sa quote-part dans le capital de Séché Environnement à toute émission de titre de Séché Environnement, à l'exception d'émission de valeurs mobilières dans le cadre d'une opération de croissance externe au profit d'un tiers et qui aurait pour effet de diluer l'ensemble des actionnaires dans les mêmes proportions ;

- *règles des co-investissements* : aussi longtemps que Fonds stratégique d'Investissements détiendra au moins 15% du capital de Séché Environnement, elle bénéficie d'un droit de participer en tant que co-investisseur à tout projet de croissance dont le montant dépasse un certain seuil.

Il est par ailleurs précisé que ce pacte d'actionnaires sera résilié de plein droit dès que Fonds stratégique d'Investissement viendra à détenir moins de 10% du capital de la Société ou que l'équilibre des participations respectives de Fonds Stratégique d'Investissements d'une part et de Joël Séché et la Société civile Amarosa d'autre part serait significativement modifié de telle sorte que le dépôt d'une offre publique puisse être imposé aux parties.

1.7.1.7. Autorisations d'augmenter ou de réduire le capital

Conformément à l'article L.225-100 du Code de commerce, le tableau ci-après récapitule les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration.

AG	Résolution	Nature	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond ou montant nominal maximum
06/05/10	9 ^{ème}	Emission d'actions, titres ou valeurs mobilières avec droit préférentiel de souscription	26 mois 06 juillet 2012	450 000 € (1)
	10 ^{ème}	Emission d'actions, titres ou valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription	26 mois 06 juillet 2012	450 000 € (1)
	11 ^{ème}	Emission d'actions, titres ou valeurs mobilières en vue de rémunérer des apports en nature	26 mois 06 juillet 2012	10% du capital social
	13 ^{ème}	Augmentation de capital en faveur des salariés du groupe	26 mois 06 juillet 2012	86 349 € (1)
12/05/11	7 ^{ème}	Achat par la société de ses propres actions	18 mois 12 novembre 2012	10% du capital social
	8 ^{ème}	Réduction du capital par annulation d'actions	18 mois 12 novembre 2012	10% du capital social
	9 ^{ème}	Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfice ou primes	26 mois 12 mai 2013	172 697 €

(1) ces montants s'imputent sur le montant nominal maximal global de 499 500 € fixé par la quatorzième résolution de l'Assemblée générale du 06 mai 2010

Au jour d'établissement du présent document de référence, le Conseil d'administration n'a fait usage d'aucune de ces délégations à l'exception de celle portant sur l'achat par la société de ses propres actions et dont il est fait état dans le présent rapport de gestion, dans le paragraphe relatif aux opérations d'achats par la Société de ses propres titres de capital.

1.7.1.8. Information sur les options de souscription d'actions

L'Assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 06 mai 2010, par le vote de sa douzième résolution, a délégué au Conseil d'administration – pour une période de 26 mois – dans le cadre des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, les

pouvoirs nécessaires aux fins de consentir aux membres du personnel salarié ainsi qu'aux dirigeants et mandataires sociaux autorisés par le Code de commerce, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société, le nombre total des options ainsi attribuées ouvertes et non encore levées ne pouvant donner droit à souscrire à un nombre d'actions supérieur aux limites légales et au plafond global de 499 500 € fixé par la quatorzième résolution de cette même Assemblée générale extraordinaire. Cette résolution a également mis fin, avec effet immédiat à la délégation consentie dans le même cadre par l'Assemblée générale du 25 avril 2008 aux termes de la onzième résolution.

A la date d'établissement du présent document de référence, le Conseil d'administration n'a pas fait usage de la délégation décrite ci-dessus et aucune option de souscription d'actions n'a été consentie.

1.7.1.9. Information sur les attributions d'actions gratuites

L'Assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 12 mai 2011, par le vote de sa dixième résolution, a délégué au Conseil d'administration – pour une période de 38 mois – dans le cadre des articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du Code de commerce, les pouvoirs nécessaires aux fins de procéder au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions d'actions gratuites, d'actions existantes ou à émettre, dans la limite de 2% du capital social. Cette résolution a mis fin, avec effet immédiat à la délégation consentie dans le même cadre par l'Assemblée générale du 25 avril 2008 aux termes de la septième résolution.

A la date d'établissement du présent document de référence, le Conseil d'administration n'a pas fait usage de la délégation décrite ci-dessus.

1.7.1.10. Opérations d'achats par la Société de ses propres titres de capital

L'Assemblée générale des actionnaires du 12 mai 2011, par le vote de sa septième résolution, a délégué au Conseil d'administration, dans le cadre de l'article L.225-209 et suivants du Code de commerce et du règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les pouvoirs nécessaires aux fins de faire racheter, en bourse ou de gré à gré, par la Société, ses propres actions dans la limite de 10% des actions représentatives de son capital social. Cette délégation a été consentie pour une durée de 18 mois.

Cette résolution a mis fin à la précédente délégation consentie par l'Assemblée générale des actionnaires du 06 mai 2010 dans les mêmes conditions, et dont il vous a été fait état de la réalisation lors de la précédente Assemblée générale des actionnaires.

Par ailleurs, l'Assemblée générale des actionnaires du 12 mai 2011, par le vote de sa huitième résolution a délégué au Conseil d'administration conformément aux dispositions des articles L.225-109 du code de commerce les pouvoirs nécessaires aux fins de procéder à l'annulation – dans la limite de 10% de son capital social - de ses propres actions acquises dans le cadre des programmes de rachat d'actions autorisés par les Assemblées générales successives précédentes de la Société. Cette délégation, consentie pour une durée de 18 mois a mis fin à la précédente délégation consentie par l'Assemblée générale des actionnaires du 06 mai 2010.

En application des dispositions de l'article L225-209 alinéa 2 issue de la loi n° 2006-842 du 26 juillet 2006, le Conseil d'administration vous rend compte de l'usage qu'il a fait de cette délégation pour la période courant du 13 mai 2011 au 31 décembre 2011 :

Nombre de titres achetés, cédés, transférés depuis le début du programme	140 849
Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	0,69%
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	/
Nombre de titres détenus en portefeuille	60 052
Valeur comptable du portefeuille (en euros)	2 785 068
Valeur de marché du portefeuille au 31/12/2011 (en euros)	1 720 490

Si le Conseil d'administration décidait de réaliser l'intégralité du programme de rachat d'actions (hors les titres déjà acquis au 31 décembre 2011), il procéderait conformément à la réglementation boursière en vigueur.

La mesure des incidences théoriques du programme proposé sur les comptes de Séché Environnement a été réalisée, à titre indicatif, sur la base des hypothèses suivantes :

- annulation de 1 % du nombre pondéré d'actions en circulation soit 85 775 titres ;
- prix de rachat moyen de 31,94 € par titre, représentant le cours moyen des cours de clôture observé du 1^{er} au 30 mars 2012 soit un montant de 2,7 millions d'euros pour le rachat de 1% du capital ;
- coût du financement de ce programme de rachat d'actions de 3,36 % avant impôt.

Dans ces hypothèses, l'incidence du programme de rachat d'actions sur les comptes consolidés 2011 tels que présentés dans le document de référence, aurait été la suivante :

	Base comptes consolidés publiés au 31/12/2011*	Rachat de 1% du capital et annulation (hors impact provision)	Pro forma après le rachat de 1% du capital et annulation (hors impact provision)	Effet du rachat exprimé en %
Capitaux propres (part du groupe) (K€)	355 312	(2 740)	352 572	(0,8)%
Capitaux propres (ensemble consolidé) (K€)	356 093	(2 740)	353 353	(0,8)%
Endettement financier net (K€) **	191 954	2 740	194 694	1,4%
Résultat net (part du groupe) (K€)	15 856	(60)	15 796	(0,4)%
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	8 577 535	(85 775)	8 491 760	(1,0)%
Résultat net par action (€)	1,85	(0,01)	1,86	0,6%
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté de l'effet des instruments dilutifs	8 577 535	(85 775)	8 491 760	(1,0)%
Résultat net dilué par action (€)	1,85	(0,01)	1,86	0,6%

(*) Après arrêté des comptes par le Conseil d'administration du 19 avril 2012, et sous réserve de leur approbation par l'Assemblée générale du 8 juin 2012

(**) Il s'agit des dettes financières nettes de la trésorerie active

1.7.1.11. Nantissement des actions

Les actions Séché Environnement, comme l'ensemble des actions des sociétés du Groupe ne font l'objet d'aucun nantissement.

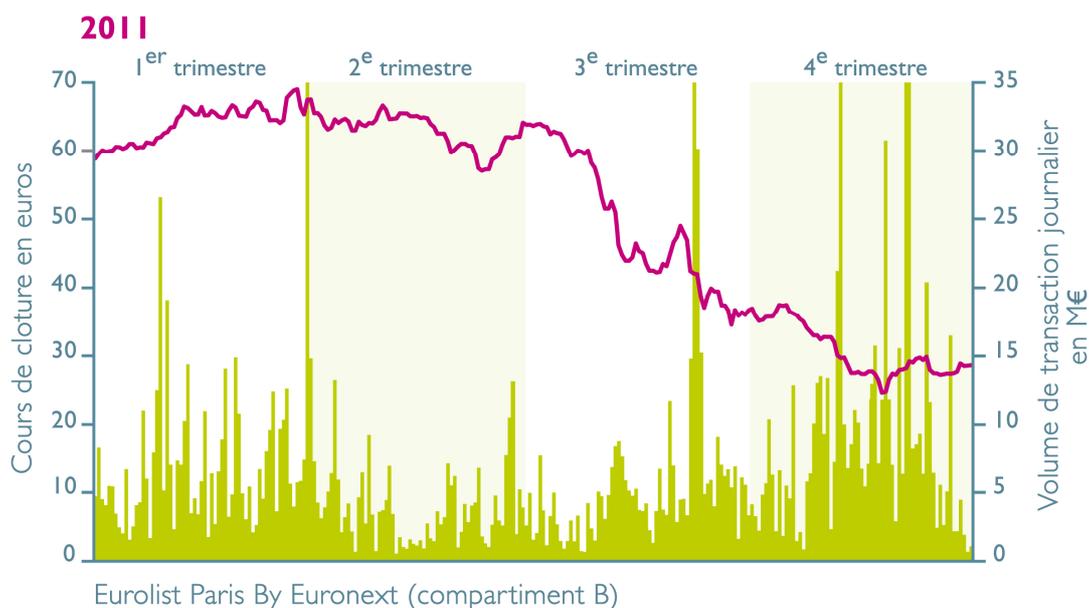
1.7.1.12. Titres non représentatifs de capital

Séché Environnement n'a pas émis de parts de fondateurs ou de certificats de droits de vote.

1.7.2. Vie boursière de l'action Séch  Environnement

Les actions de S ch  Environnement sont cot es sur l'Eurolist (compartiment B – indice mid 100) et ne font l'objet d'aucune cotation sur une autre place financi re. Les cours de bourse et les volumes de transactions ont  volu  de la mani re suivante :

Mois	Cours en �			Echanges	
	le plus bas	le plus haut	dernier cours	Nombre d'actions	Valeur en M�
2011					
Janvier	58,55	62,60	62,50	130 429	7,92
F�vrier	62,22	66,68	66,68	166 776	10,87
Mars	62,50	70,00	67,53	221 975	14,72
Avril	62,52	67,50	64,51	88 808	5,71
Mai	59,72	66,67	59,72	65 814	4,21
Juin	57,00	64,42	63,81	148 969	9,04
Juillet	55,85	64,50	55,85	63 679	3,92
Ao�t	42,00	56,20	47,45	119 612	5,58
Septembre	33,50	50,50	36,99	216 437	8,70
Octobre	32,03	37,96	32,78	128 716	4,47
Novembre	24,05	33,00	27,92	266 843	7,50
D�cembre	26,50	31,44	28,65	305 935	8,80
Extr�mes & totaux en 2011	24,05	70,00	28,65	1 923 993	91,44
2012					
Janvier	26,00	30,20	28,24	256 342	7,08
F�vrier	28,00	35,27	32,80	324 311	10,19



1.7.3.Composition du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2011, le Conseil d'administration de Séch  Environnement SA  tait compos  des membres suivants :

		Date de 1�re nomination	Date du dernier renouvellement
Pr�sident-directeur g�n�ral et administrateur	Jo�l S�ch�	19 octobre 1981	19 mai 2006
Administrateurs	Jean-Pierre Vall�e FSI repr�sent� par Jean Bensa�d Philippe Valletoux Dominique Cyrot	29 novembre 1993 12 d�cembre 2006 (1) 11 mai 2007 30 aout 2011	19 mai 2006 12 mai 2011

(1) Cooptation du pr d cesseur (CDC)

1.7.4.Mandats et fonctions exerc s

Au 31 d cembre 2011, les mandataires sociaux de la Soci t  S ch  Environnement exercent les mandats et fonctions dans les soci t s suivantes :

M. Jo l S ch  :

- HIME SAS	Pr�sident depuis le 27 mai 2008
- SAUR SAS	Pr�sident depuis le 27 mai 2008
- S�ch� �co-services SAS	Pr�sident
- S�ch� Transports SAS	Pr�sident
- S�ch� �co-industries SAS	Pr�sident
- S�ch� Alliance SAS (ex-�quilibra SAS)	Pr�sident
- Tredi SA	Administrateur
- SCI La croix des Landes	G�rant
- SCI Les ch�nes Secs	G�rant
- SCI M�zerolles	G�rant
- SCI la Montre	G�rant
- SCI de la Censie	G�rant

- SCI Saint Kiriec Gérant
- SCI la Perrée Gérant
- SC Amarosa Gérant
- Altamir Amboise SCA Président du conseil de surveillance

M. Jean Bensaïd :

- Galaxy Administrateur Représentant de CDC
- SANEF Représentant permanent de CDC Infrastructure
- EUTELSAT Communications SA Représentant permanent de CDC Infrastructure
- HIME SAS Président du comité de surveillance, représentant du FSI
- GRT Gaz Administrateur depuis le 27 juin 2011
- HIG Administrateur depuis le 27 juin 2011
- SIG Administrateur depuis le 27 juin 2011

M. Philippe Valletoux :

- HIME SAS Membre du comité de surveillance
- Société du parc du Futuroscope Membre du conseil de surveillance depuis le 14/01/11

Mme Dominique Cyrot :

- safetic Administrateur depuis juillet 2011

Par ailleurs, il est précisé qu'au cours des 5 derniers exercices, les mandataires de la Société Sèche Environnement ayant exercés leur mandat sur 2011 ont également exercé les mandats suivants :

M. JEAN-PIERRE VALLEE :

- B.C.B. Rennes (35) (filiale du Groupe Lafarge) Administrateur jusqu'au 29/01/10
- Simat (12) (filiale Groupe Saint-Gobain) Administrateur jusqu'au 31/01/10
- Letulle Brevets et Modèles (76)
(filiale Groupe Saint-Gobain) Administrateur jusqu'au 31/01/10

M. PHILIPPE VALLETOUX

- DEXIA Crédit Local Membre du Directoire jusqu'au 10/01/2006

	Puis Vice-Président du Comité de direction jusqu'au 30/09/2009
- FLORAL	Président-Directeur général jusqu'au 15/10/2009
- DEXIA Sofaxis	Administrateur jusqu'au 04/12/2009
- DEXIA Sabadell	Administrateur jusqu'au 24/10/2007
- DEXIA Public Finance Switzerland	Administrateur jusqu'au 28/04/2009
- Banque Internationale d'Investissements	Administrateur jusqu'au 10/01/2006

M. JEAN BENZAÏD :

- TDF	Représentant permanent de CDC Infrastructure jusqu'en avril 2010
- MAP SUB	Président jusqu'en avril 2010
- HIME SAS	Président jusqu'au 27/05/08
- CDC Infrastructures	Administrateur jusqu'au 24/10/08
- CDC Holding finance	Administrateur et Directeur général jusqu'en 2007
- EGIS	Administrateur jusqu'en 2007
- Société d'épargne forestière "forêts durables"	Administrateur jusqu'en 2007
- Transdev SA	Représentant permanent de CDC et C3D jusqu'en 2007
- Ixis AM Group	Représentant permanent de CDC jusqu'en 2007

1.7.5.Rémunération des mandataires sociaux de Séché Environnement

Le 2 décembre 2008, le conseil d'administration du Groupe Séché a décidé d'adhérer à l'unanimité aux recommandations du MEDEF et de l'AFEP sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de la Société. Ces recommandations portent sur la prohibition du cumul du contrat de travail avec un mandat social de dirigeant, la proscription des parachutes dorés, le renforcement de l'encadrement des régimes de retraite supplémentaires, l'attribution de stocks options en lien avec la politique d'association au capital, l'amélioration de la transparence sur les éléments de rémunérations des dirigeants.

1.7.5.1. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les dirigeants mandataires sociaux sont, sur les trois derniers exercices, monsieur Joël Séché (Président-directeur général).

Monsieur Joël Séché perçoit une rémunération au titre de son mandat de Président-

directeur général.

Aucun engagement n'est contractuellement prévu pour le paiement, en cas de cessation de changement de fonction, d'indemnités ou avantages particuliers. Aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été accordée aux dirigeants mandataires sociaux ainsi qu'aucune action de performance.

En matière de retraite, les mandataires sociaux bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire, à cotisations définies. Il s'agit d'un régime par capitalisation, portant sur 5% du salaire annuel perçu, dans la limite de la tranche B du plafond annuel de la sécurité sociale.

1.7.5.1.1. Monsieur Joël Séché

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Joël Séché

(en euros)	2009	2010	2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail ci-dessous)	425 663	424 525	425 109
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	425 663	424 525	425 109

Tableau récapitulatif des rémunérations de Joël Séché

(en euros)	2009		2010		2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Rémunération variable						
Rémunération exceptionnelle						
Avantage en nature (1)	13 663	13 663	12 525	12 525	13 109	13 109
Jetons de présence	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
TOTAL	425 663	425 663	424 525	424 525	425 109	425 109

(1) il s'agit d'avantage en nature au titre des voitures mises à disposition

1.7.5.2. Rémunération des mandataires sociaux non dirigeants

La seule rémunération des mandataires sociaux non dirigeants au titre de leur mandat est constituée de jetons de présence. Aucun des administrateurs de la Société n'a perçu de rémunérations ou d'avantage de toute nature de la part des sociétés contrôlées par la Société. Il n'a été consenti aucune option de souscription d'actions aux mandataires sociaux. Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des membres du Conseil d'administration.

TABLEAU SUR LES JETONS DE PRESENCE			
(en euros)	2009	2010	2011
Joël Séché	12 000	12 000	12 000
CDC/FSI	12 000	12 000	12 000
Thérèse Bigeon	12 000	12 000	
Dominique Cyrot			12 000
Jean-Pierre Vallée	12 000	12 000	12 000
Philippe Valletoux	12 000	12 000	12 000
TOTAL	60 000	60 000	60 000

1.7.6.Conflits d'intérêts

A la connaissance de Séché Environnement aucun administrateur ne présente de conflits entre ses intérêts à l'égard de Séché Environnement (découlant de son mandat) et ses intérêts personnels. Par ailleurs, aucun administrateur au cours des 5 derniers exercices :

- n'a fait l'objet, de condamnation pour fraude, d'incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par les autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a été associé, en qualité de membre d'un Conseil d'administration de direction ou de surveillance, d'associé commandité, de fondateur ou de directeur général à une faillite ou une mise sous séquestre ;
- n'a été associé, en qualité de membre d'un Conseil d'administration de direction ou de surveillance, d'associé commandité de fondateur ou de directeur général à une liquidation;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Par ailleurs, il est précisé que le Fonds Stratégique d'Investissement (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations) est à la fois actionnaire de Séché Environnement et de HIME/Saur. Cette situation, conjuguée aux stipulations du pacte d'actionnaires conclu par les actionnaires de Séché Environnement attribuant un droit de véto au Fonds Stratégique d'Investissement sur certaines décisions, peut être potentiellement porteuse d'une situation de conflit d'intérêts dans des situations limitées, notamment dans le contexte actuel de divergences entre le FSI et Séché Environnement au sein de HIME/Saur.

La Société n'a pris aucun engagement envers les mandataires sociaux dû ou susceptible d'être dû à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à un tel événement.

1.8 Données sociales, environnementales et sociétales

1.8.1.Méthodologie de reporting.

1.8.1.1. Périmètre et collecte des données.

Les données environnementales, sociales et sociétales correspondent à une vision économique de Séché Environnement tel que constitué en 2011 en France. Elles comportent les renseignements relatifs aux impacts environnementaux et sociaux de l'activité du Groupe, ainsi que prévu par le décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris pour l'application de l'article L 225-102-1 du Code de commerce et modifiant le décret n° 67-236 du 27 mars 1967 sur les sociétés commerciales. Les informations relatives aux rejets mentionnés dans cet article du Code de commerce sont données conformément aux prescriptions de l'arrêté du 30 avril 2002.

Cette volonté de transparence en exposant les données les plus pertinentes et les plus significatives des impacts de l'activité ont conduit pour l'exercice 2011 à adopter les règles suivantes :

- Le périmètre est constitué de la maison-mère Séché Environnement SA et de ses filiales françaises contrôlées majoritairement à fin 2011, et consolidées en méthode globale. Les implantations à l'international (environ 5,9 % du chiffre d'affaires 2011 et 6,0% des effectifs) ne font pas l'objet à ce jour de collecte de données sociales et environnementales.
- Entré dans le périmètre en cours d'année, l'incinérateur d'Oléron n'entrera dans le périmètre des données environnementales (flux partiels sur l'exercice) qu'en 2012, mais est repris dans les données relatives aux effectifs dès 2011. De même, Sénerval n'a intégré le périmètre environnemental qu'en 2011.
- Les données environnementales du présent rapport sont issues des déclarations faites régulièrement par les sites industriels aux administrations compétentes (DREAL, DASS, Agences de l'Eau) qui en assurent la tutelle et le contrôle. Ces données proviennent de mesures, réalisées soit en interne (autocontrôles), soit par des organismes agréés. Les résultats de ces mesures sont régulièrement consignés depuis plusieurs années (5 ans) dans un logiciel de reporting environnemental, et surveillés tant au niveau de chaque site qu'au niveau national.

Certaines erreurs de reporting sur les exercices précédents peuvent être détectées au cours du reporting de l'exercice en cours. Un seuil de matérialité de 5 % sur la valeur de l'indicateur concerné est retenu par défaut pour les ajustements de données sur les

exercices antérieurs identifiés au cours de l'exercice sous revue.

Les données environnementales et sociales ont fait l'objet d'un audit spécifique par Bureau Véritas Consulting. Elles font l'objet d'une restitution exhaustive et commentée dans le rapport responsabilité sociétale publié chaque année par le Groupe

1.8.1.2. Référentiels utilisés.

Pour établir sa gouvernance d'entreprise, Séché Environnement s'appuie sur des principes et des standards reconnus et codifiés, qui lui servent à établir son propre référentiel, sans risquer d'être suspecté de dérive médiatique vers les seuls points qui pourraient servir l'entreprise. Les principaux référentiels mis en œuvre sont :

Niveau de gouvernance	Norme ou standard	Objet
Général	Global Reporting Initiative V3	Référentiel de reporting
	Global Compact	Référentiel de l'ONU
	Engagement de progrès de l'UIC	Union des Industries Chimiques
	Charte des Valeurs OCDE	Comportement commercial
	Normes comptables dont législation NRE	Référentiel comptable légal en France
	Instructions AMF	Publication d'un document de référence pour les sociétés cotées
Ressources internes	ISO 9000	Qualité de la production
	ISO 14001	Management de l'environnement
	OHSAS 18001	Management de l'hygiène et de la sécurité

1.8.2. Données environnementales

La législation française a transcrit en décembre 2010 en droit national la Directive cadre sur les déchets 2008/98/CE du 12 décembre 2008, ce qui a entraîné la modification récente de bon nombre de lois, décrets et arrêtés dont les derniers seront publiés en 2012.

Le fonctionnement des installations de traitement est également codifié dans la Directive cadre européenne sur les émissions industrielles dite IED du 24 novembre 2010. Ce texte regroupe 7 directives sectorielles dont celles sur les grandes installations de combustion, celle sur l'incinération des déchets, celle sur la gestion des huiles usagées et celle sur la gestion du dioxyde de titane.

Cette Directive se veut le pilier de la politique européenne des rejets dans tous les secteurs industriels. Elle a entraîné directement ou indirectement un certains nombres de modifications de textes dont :

- La nomenclature des installations classées avec en particulier l'identification des sites Seveso pour les centres de traitement de déchets ;
- IED remplacera à terme la directive IPPC en renforçant encore le principe de prévention de la pollution à la source via un rôle plus important et primordial attribué aux documents « BREFs ».

En 2011, le changement effectif de la nomenclature des installations de traitement de déchets, a conduit tous les sites à déposer leur dossier de demande d'antériorité et pour certains un dossier complémentaire justifiant des volumes à considérer pour un éventuel classement ICPE avec Servitude d'Utilité publique (Classement dit « SEVESO ») : 12 sites sont concernés.

Toutes les activités sont énumérées dans une nomenclature officielle, et toutes celles qui sont liées au traitement des déchets y figurent, principalement sous le régime de l'autorisation. Celle-ci n'est délivrée qu'au terme d'une étude approfondie par les diverses administrations, après consultation des populations au cours d'une enquête publique et après accord du Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques (CODERST). L'autorisation n'est accordée que moyennant la mise en place de mesures de prévention qui limitent l'impact de l'exploitation sur l'environnement (aires de travail étanches, épuration des gaz, traitement des eaux usées, mesures de limitation des émissions sonores,...).

Les unités du Groupe ont satisfait à ces procédures et exigences, et disposent des autorisations préfectorales adéquates. Les mesures de contrôle de l'impact environnemental de l'activité sont prévues dans les arrêtés préfectoraux d'autorisation, au vu des textes réglementaires régissant l'activité.

1.8.2.1. Tableaux de bord environnemental.

	2009	2010	2011
Les gaz à effet de serre émis En kt eqCO_2			
<i>Emissions directes GES</i>			
Incinération	412,3	452,8	690,8
Physico-chimique	0,4	0,4	
Stabilisation et stockage (<i>Chgt méthode de calcul en 2010</i>)	366,9	137,6	147,4
Valorisation chimique	9,0	9,7	9,1
Tranports	29,6	30,9	35,8
Total	818,2	631,4	883,1
<i>Emissions indirectes GES</i>	7,5	6,4	9,8
Les Emissions de gaz à effet de serre évitées En kt eqCO_2			
<i>Emissions GES évitées (référentiel français)</i>			
Vapeur et électricité	18,2	19,1	90,9
Biogaz	91,6	91,9	73,7
Total	109,8	111,0	164,6
Les Emissions évitées / Emissions directes En kt eqCO_2			
<i>Référentiel français en % (1MWh = 70 kg eqCO_2)</i>	18,2%	17,6%	18,6%
<i>Référentiel GHG Protocol pays de l'annexe 1 en % (1MWh = 429 kg eqCO_2)</i>	82,2%	107,7%	114,2%
<i>Référentiel GHG Protocol nord-américain en % (1MWh = 580 kg eqCO_2)</i>	111,2%	145,7%	154,4%
Consommation d'énergie			
<i>Total en GWh par an</i>	223,9	212,7	307,7
kWh par tonne de déchets traités	105,6	91,8	127,5
Production d'énergie ex déchets			
Total en GWh par an	249,6	256,3	644,4
kWh par tonne de déchet traité	117,7	110,6	267,0
Taux d'autosuffisance énergétique	111,5%	120,5%	209,4%
Consommation eau			
Incinération	3 287	3 291	4 151
Autres	240	248	267
Total en milliers de m³	3 527	3 539	4 418
Consommation spécifique en m ³ par tonne incinérée	6,4	6,2	5,2
<i>Dont prélèvement dans la nappe phréatique en milliers de m³</i>	3 054	3 054	3 883
Relatif à la consommation	86,6%	86,3%	87,9%
Les émissions à l'atmosphère			
Oxydes d'Azote en t NO₂	423,8	464,2	517,0
Emission spécifique en kg NO ₂ /t déchet incinéré	0,77	0,77	0,57
Dioxydes de soufre en t SO₂	293	263	418
Emission spécifique en kg SO ₂ /t déchet incinéré	100,1	101,9	89,7
Acide chlorhydrique en t HCl	6,8	3,9	6,6
Emission spécifique en g HCl/t déchet incinéré	5,5	0,9	0,6
Poussières en tonne	6,2	8,2	9,9
Emission spécifique en g poussière / t déchet incinéré	7,4	8,1	7,8
Dioxines et furanes en grammes	0,088	0,93	0,082
Incinération (sources canalisées) (en tonnes)	4,8	3,7	5,5
Valorisation chimique (en tonnes)	40,6	33,9	35,4
Autres (en tonnes)	4,6	2,4	1,5
Total COV (en tonnes)	50,0	40,0	42,4

	2009	2010	2011
Restitution d'eau			
Total en milliers de m³	2 205	2 293	2 686
<i>Relatif à la consommation</i>	62,5%	64,8%	60,8%
<i>Contenant en tonnes/an</i>			
Sels solubles	4 503	4 837	5 114
DCO	1 179	1 205	782
MES	23,1	21,0	43,3
Métaux totaux	1,4	2,3	1,9
METOX	4,3	5,0	6,5
Azote total	22,4	16,3	19,6
AOX (<i>Chgt méthode de calcul en 2011 pour incinération</i>)	3,1	3,1	0,6
Consommation matière			
Ex valorisation interne	75	111	90
Achats externes	114	139	173
Total en kt	189	250	263
<i>En proportion du tonnage traité</i>	8,8%	10,8%	10,9%
<i>Proportion issue de déchets</i>	39,7%	44,4%	34,2%
Valorisation matière			
En interne au Groupe	75	111	90
En externe	128	96	170
Total en kt	208	207	260
<i>En proportion du tonnage traité</i>	9,7%	8,9%	10,8%
<i>En valorisation interne</i>	36,1%	53,6%	34,6%
Bilan déchets			
Déchets dangereux - Total en kt	130	140	140
<i>En proportion du tonnage traité</i>	6,0%	6,0%	5,8%
Déchets banals – total en kt	46	44	46
<i>En proportion du tonnage traité</i>	2,1%	1,9%	1,9%
Surfaces utilisées (en ha)			
Incinération	27,6	27,6	33,1
Physico-chimique	12,0	12,0	12,0
Stabilisation et stockage	260,0	260,0	260,0
Valorisation chimique	5,8	5,8	5,8
Tri, valorisation, transports	22,3	22,3	22,3
Total en ha	327,6	327,6	333,0

Les aires de travail des sites industriels sont recouvertes d'un revêtement étanche et les écoulements d'eaux potentiellement polluées sont gérés à partir de réseaux d'égouts séparatifs. Ces eaux font l'objet de traitement et de contrôles avant rejet dans le milieu naturel (pas d'effets d'eutrophisation, d'acidification ou de rejet toxique).

Dans le cas des centres de stockage de déchets ultimes créés par Séché Environnement, les précautions prises pour rendre les aires de stockage étanches vont au-delà de la réglementation. Le substrat est composé d'une couche d'argile de 5 mètres d'épaisseur pour les déchets dangereux (2 mètres pour les non dangereux), avec un taux de

pénétration de l'humidité de 10^{-9} m/s. Cette couche fait l'objet d'un décaissement préalable avant remise en place et compactage pour s'assurer de l'homogénéité de l'étanchéité. Deux géomembranes séparées par un réseau de drains gravitaires complètent le dispositif et permettent un contrôle permanent de l'étanchéité et évitent d'éventuelles accumulations de lixiviats avant que ceux-ci n'entrent en contact avec la couche protectrice d'argile.

1.8.2.2. Tableaux des dépenses environnementales.

1.8.2.2.1. ventilées par domaines.

En milliers d'euros (classification Eurostat)	VARIATION DES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES ENVIRONNEMENTAUX						DEPENSES D'EXPLOI T.	INVESTISS EMENTS	TOTAL DEPENSE S
	01/01/11	Dotations	Reprises utilisée	Reprises non utilisée	Autres variations	31/12/11	Charges non provisionné es	Dépenses capitalisées	31/12/11
Protection de l'air ambiant et du climat							41	271	312
Gestion des eaux usées								166	166
Gestion des déchets									
Protection et assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface		272				272		93	366
Lutte contre le bruit et les vibrations									
Protection de la biodiversité et du paysage							22		22
Protection contre les rayonnements									
Recherche et développement									
Autres activités de protection contre l'environnement	12 606	833	-704	-2 891		17 034		45	3769
Totaux	12 606	1 105	-704	-2 891		17 306	63	575	4 634

1.8.2.2.2. ventilées par types d'action.

En milliers d'euros (classification Eurostat)	VARIATION DES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES ENVIRONNEMENTAUX						DEPENSES D'EXPLOI T.	INVESTISSE MENTS	TOTAL DEPENSE S
	01/01/11	Dotations	Reprises utilisée	Reprises non utilisée	Autres variations	31/12/11	Charges non provisionné es	Dépenses capitalisées	31/12/11
Pré-traitement, traitement et élimination								220	220
Mesure et contrôle							63	90	154
Recyclage, valorisation									
Prévention des pollutions	12 606	1 105	-704	-2 891		17 306		264	4 260
Totaux	12 606	1 105	-704	-2 891		17 306	63	575	4 634

1.8.3. Données sociales.

1.8.3.1. Les effectifs.

1.8.3.1.1. Effectifs au 31 décembre

	2009	2010	2011
Séché Environnement (maison mère)	26	25	29
Filiales françaises en intégration globale	1 377	1 464	1 531
Sous total périmètre NRE	1 403	1 489	1 560
Filiales françaises en intégration proportionnelle	7	7	10
Filiales étrangères	100	99	101
TOTAL des effectifs du Groupe au 31 décembre	1 510	1 595	1 671

1.8.3.1.2. Effectifs en France

2009			2010			2011		
H	F	T	H	F	T	H	F	T

Les effectifs France à date									
<i>Par catégories</i>									
<i>Parité hommes / femmes</i>	73,8%	26,2%		75,3%	24,7%		76,7%	23,3%	
Cadres	181	74	255	204	73	277	213	76	289
Agents de maîtrise	265	117	382	261	109	370	326	109	435
Employés	109	141	250	140	144	284	115	146	261
Ouvriers	480	36	516	520	38	558	543	32	575
Total effectif au 31.12	1 035	368	1 403	1 125	364	1 489	1 197	363	1 560
En équivalent temps plein	1 011	344	1 355	1 110	346	1 456	1 193	349	1 542
<i>Par type de contrat</i>									
CDI	1 005	348	1 353	1 076	341	1 417	1 153	343	1 496
CDD	30	20	50	49	23	72	44	20	64
Total effectif au 31.12	1 035	368	1 403	1 125	364	1 489	1 197	363	1 560
<i>Proportion CDD / effectif total</i>	2,9%	5,4%	3,6%	4,4%	6,3%	4,9%	3,7%	5,5%	4,1%

Les mouvements de l'année									
<i>Nombre d'embauches</i>									
CDI	28	8	36	59	14	73	129	15	144
CDD	33	13	46	55	20	75	55	20	75
Total	61	21	82	114	34	148	184	35	219
<i>Parité hommes / femmes</i>	74,4%	25,6%		77,0%	23,0%		84,0%	16,0%	
<i>Nombre de départ</i>									
Fin de CDD			39			36			57
Démissions / départ période d'essai			18			25			23
Licenciements			23			10			16
Mutations internes			14			11			5
Retraites et pré-retraites			10			13			2
Ruptures conventionnelles			11			19			22
Décès			1			5			1
Total			116			119			126
Effectif mensuel moyen	1 045	366	1 411	1 089	362	1 451	1 159	368	1 527

1.8.3.2. Rémunérations.

En 2011, la masse salariale totale brute hors charges salariales patronales s'est élevée à 56,4 millions d'euros contre 51,2 millions d'euros sur 2010, soit une hausse de 10,1%. (incidence principalement de la détention de Sénerval sur 12 mois en 2011, contre 6 l'année précédente).

REMUNERATIONS DE <u>L'EFFECTIF PERMANENT 2011</u> par rapport au plafond annuel de la Sécurité Sociale	Masse Salariale		Masse Salariale		Masse Salariale En k€ Total	Eff.
	En k€ H	Eff.	En k€ F	Eff.		
≤ 0,6 x Plafond S.S. (≤ 21 211 €)	62	3	80	4	143	7
> 0,6 x Plafond S.S. (> 21 211 €)	5 335	210	1 604	65	6 939	275
> 0,8 x Plafond S.S. (> 28 281 €)	8 827	284	2 281	77	11 108	361
> 1,0 x Plafond S.S. (> 35 352 €)	6 143	159	1 678	46	7 822	205
> 1,2 x Plafond S.S. (> 42 422 €)	6 636	142	1 090	23	7 727	165
> 1,5 x Plafond S.S. (> 53 028 €)	1 815	32	626	11	2 441	43
> 1,8 x Plafond S.S. (> 63 634 €)	1 385	21	330	5	1 716	26
> 2,0 x Plafond S.S. (> 70 704 €)	2 777	36	544	7	3 322	43
> 2,5 x Plafond S.S. (> 88 380 €)	5 667	42	557	4	6 224	46
	38 651	929	8 795	242	47 447	1 171

REMUNERATIONS DE <u>L'EFFECTIF PERMANENT 2010</u> par rapport au plafond annuel de la Sécurité Sociale	Masse Salariale		Masse Salariale		Masse Salariale En k€ Total	Eff.
	En k€ H	Eff.	En k€ F	Eff.		
≤ 0,6 x Plafond S.S. (≤ 20 585 €)	61	3	164	8	225	11
> 0,6 x Plafond S.S. (> 20 585 €)	5 288	211	1 622	66	6 910	277
> 0,8 x Plafond S.S. (> 27 446 €)	5 735	186	1 732	56	7 466	242
> 1,0 x Plafond S.S. (> 34 308 €)	5 367	142	1 168	31	6 535	173
> 1,2 x Plafond S.S. (> 41 170 €)	5 075	111	984	21	6 059	132
> 1,5 x Plafond S.S. (> 51 462 €)	1 954	34	346	6	2 300	40
> 1,8 x Plafond S.S. (> 61 754 €)	848	13	257	4	1 105	17
> 2,0 x Plafond S.S. (> 68 616 €)	2 110	28	306	4	2 415	32
> 2,5 x Plafond S.S. (> 85 770 €)	4 968	39	544	4	5 512	43
	31 406	767	7 123	200	38 529	967

REMUNERATIONS DE <u>L'EFFECTIF PERMANENT 2009</u> par rapport au plafond annuel de la Sécurité Sociale	Masse Salariale		Masse Salariale		Masse Salariale	
	En k€ H	Eff.	En k€ F	Eff.	En k€ Total	Eff.
≤ 0,6 x Plafond S.S. (≤ 20 585 €)	339	17	153	8	493	25
> 0,6 x Plafond S.S. (> 20 585 €)	5 520	225	1 775	74	7 295	299
> 0,8 x Plafond S.S. (> 27 446 €)	6 706	219	1 835	60	8 542	279
> 1,0 x Plafond S.S. (> 34 308 €)	5 249	140	924	25	6 173	165
> 1,2 x Plafond S.S. (> 41 170 €)	4 435	99	1 117	25	5 553	124
> 1,5 x Plafond S.S. (> 51 462 €)	1 970	35	330	6	2 301	41
> 1,8 x Plafond S.S. (> 61 754 €)	1 365	21	376	6	1 741	27
> 2,0 x Plafond S.S. (> 68 616 €)	1 933	26	372	5	2 306	31
> 2,5 x Plafond S.S. (> 85 770 €)	4 598	36	620	5	5 219	41
	32 120	818	7 506	214	39 627	1 032

La ventilation des salaires est donnée pour les salariés sous contrat à durée indéterminée occupés à temps complet, présents, sans interruption, pendant toute l'année.

1.8.3.3. Autres données sociales.

	2009			2010			2011			
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
La représentation du personnel										
<i>Nombre de représentants</i>										
Délégués syndicaux	19	2	21	15	8	23	18	3	21	
Délégués du personnel	37	7	44	19	9	28	20	2	22	
Membres du CHSCT	n.d	n.d	35			37	14	3	17	
Membres du comité d'entreprise	24	8	32	26	22	48	16	5	21	
Membres de comités centraux d'entr.	10	4	14				5	2	7	
Délégations uniques du personnel	20	11	31	32	13	45	18	10	28	
<i>Nombre de reunion de :</i>										
Délégués du personnel						41			50	
CHSCT									46	
Comités d'entreprise			17			20			45	
Comités centraux d'entreprise			10						16	
Délégations uniques du personnel			57			58			35	
<i>Dotations aux comités d'entreprise</i>										
<i>En % de la masse salariale</i>										
			1,46%			1,16%			1,18%	
Le développement des compétences										
<i>Nombre de stages</i>										
Cadres	91	81	172	144	65	209	269	112	381	
Agents de maîtrise	484	146	630	507	138	645	872	204	1 076	
Employés	233	74	307	313	82	395	214	127	341	
Ouvriers	507	12	519	456	16	472	768	40	808	
Total	1 315	313	1 628	1 420	301	1 721	2 123	483	2 606	
<i>Parité hommes / femmes</i>	80,8%	19,2%		82,5%	17,5%		81,5%	18,5%		
<i>Nombre d'heures de formation</i>										
Cadres	1 182	1 078	2 260	1 380	599	1 979	2 517	1 019	3 536	
Agents de maîtrise	4 065	2 087	6 152	3 587	1 390	4 977	5 836	1 430	7 266	
Employés	1 977	447	2 424	1 803	966	2 769	2 047	764	2 811	
Ouvriers	5 864	246	6 110	5 207	190	5 397	5 575	241	5 816	
Total	13 088	3 858	16 946	11 977	3 145	15 122	15 975	3 454	19 429	
<i>Parité hommes / femmes</i>	77,2%	22,8%		79,2%	20,8%		82,2%	17,8%		
<i>Répartition des formations (en %)</i>										
<i>Environnement qualité sécurité</i>			58%				62%			
<i>Métiers</i>			20%				15%			
<i>Management communication</i>			8%				11%			
<i>Gestion administration</i>			6%				7%			
<i>Autres</i>			8%				5%			
<i>Dépenses de formation</i>										
<i>En % de la masse salariale</i>										
DIF - H cumulées non utilisées	101 536	30 962	1,63	107 634	31 389	1,46	108 354	27 932	1,66	

Durée et aménagement du temps de travail	2009			2010			2011		
	Fixes	Alternées	Total	Fixes	Alternées	Total	Fixes	Alternées	Total
Effectif travaillant en équipes									
2 équipes	8	115	123	44	121	165	18	115	133
3 équipes	6	52	58		105	105		68	68
> 3 équipes	118	96	214	83	112	195		287	287
Total	132	263	395	127	338	465	18	470	488
Proportion postés / effectif total			28,2%			31,5%			31,3%
Durée hebdomadaire moyenne	35 heures			35 heures			35 heures		
Heures supplémentaires									
Heures dans l'année			32 588			31 903			39 580
Est / heures totales théoriques			1,3%			1,2%			1,4%
Recours à l'interim									
Effectif moyen éq. Temps plein			117			160			121
Proportion/effectif moyen			8,3%			10,8%			7,8%

	2009	2010	2011
--	------	------	------

Emploi de travailleurs handicapés			
Nombre de handicapés dans Groupe	32 unités bénéficiaires (dont 8 femmes)	40 unités bénéficiaires (dont 9 femmes)	38 unités bénéficiaires (dont 7 femmes)
Sous-traitance avec le secteur protégé (équivalent. emplois)	1,45	1,89	5,93

L'absentéisme				
Taux d'absentéisme Total		7,23%	6,75%	7,02%
Motifs				
Maladie		5,08%	4,39%	4,78%
Accidents du travail et trajet		0,59%	0,54%	0,43%
Maternité		0,59%	0,85%	0,59%
Autres		0,97%	0,97%	1,22%
Taux d'absentéisme hors maternité		6,64%	5,90%	6,43%

Les accidents du travail				
Taux de fréquence (TF1) yc intérim		30,5	24,8	21,2
Taux de gravité (TG)		0,9	0,7	0,8

1.8.3.4. Emploi et développement régional.

Ayant une couverture nationale à travers des unités de traitement et de stockage dans diverses régions de France, Sécché Environnement contribue au développement de ces zones tant par le recrutement local de la majorité de ses salariés (87% habitent à moins de 50 km de leur lieu de travail) que par la création d'emplois induits.

Le pouvoir d'achat des salariés permet d'alimenter les économies locales. Il en va de

même pour le recours à la sous-traitance pour des activités éloignées du cœur de métier du Groupe (gardiennage, nettoyage, maintenance entre autres). A ces effets directs il convient de sommer les emplois induits, issus des prestations de transport, d'hôtellerie, de restauration auxquelles recourt régulièrement le Groupe. La quantification de ces derniers reste délicate à effectuer.

En dernier lieu, le fait pour une région de disposer, dans sa zone d'influence, d'une unité de traitement de déchets, est un atout dans sa politique d'industrialisation : c'est un élément d'infrastructure indispensable au même titre que la viabilisation des terrains industriels, la disponibilité des utilités (énergie, eau, gaz industriel) ou les raccordements aux réseaux de communication.

1.8.3.5. Relations avec les associations de défense de l'environnement.

Séché Environnement développe son action dans une logique sinon de partenariat du moins de complémentarité avec les grandes organisations non gouvernementales (ONG) actives, en particulier dans le domaine de la défense environnementale et de la préservation de la santé.

Outre ces actions de dialogue permanent avec les associations de défense de l'environnement relativement à l'utilité sociétale du métier du Groupe et de sa manière de l'exercer, Séché Environnement initie également des partenariats ciblés sur des opérations de préservation de la biodiversité autour de ses sites. En 2011, une convention a été signée avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) dans le cadre du centenaire de celle-ci.

Pour son activité et d'une manière générale, Séché Environnement est convaincu que la préservation de la biodiversité sera un enjeu important des prochaines décennies.

L'identification, et l'analyse de la valeur d'un milieu par l'expertise de sa biodiversité, doivent permettre de concilier au plus près la gestion des espaces dits naturels avec ceux à usage industriel ou domestique, principalement dans toutes les activités gourmandes en territoire.

Pour cela il est nécessaire d'identifier les différentes pressions environnementales sur ces territoires y compris en dehors des secteurs ayant un statut de classement Natura 2000, ou de type Parc naturel régional. La biodiversité est au cœur même des activités humaines, sa préservation doit être prise en compte de manière intrinsèque dans toutes les activités humaines, comme il est fait pour l'eau ou l'air issus des procédés industriels.

Eco-compatibilité des végétaux plantés, choix des semences, gestion différenciée des espaces, restauration de zones humides, sont autant d'éléments qui participent à la préservation de la biodiversité sur les sites du Groupe. Les résultats des suivis, notamment ceux du programme STOC EPS de comptage de l'avifaune avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, démontrent l'efficacité de ces mesures engagées depuis de nombreuses années. S'inscrivant dans une dynamique de progrès continu, d'autres programmes de suivi des écosystèmes sur d'autres groupes de la faune sont en cours de mise en place.

1.8.3.6. Relations avec les partenaires locaux.

Les principaux sites du Groupe étant des établissements classés pour la protection de l'environnement, leur arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter leur impose de réunir sous la houlette de l'administration, des comités locaux d'information et de surveillance. Ces CLIS sont des instances de dialogue tripartites, entre l'industriel, les citoyens (riverains, associations, etc.) et l'administration. A l'occasion de la révision de certains de ces arrêtés préfectoraux, les dossiers complets d'impact sont tenus à la disposition des populations, un dialogue est engagé au quotidien, et des réunions publiques permettent de répondre aux questions des parties intéressées.

Par ailleurs, le Groupe assure l'ouverture de ses sites aux clients, élus, riverains, associations et écoliers. Les visiteurs sont invités à découvrir les moyens mis en œuvre ainsi que les actions concrètes menées en vue de protéger la santé, l'environnement en général, et la biodiversité sur les sites de stockage en particulier, car situés en zones rurales, ce sont eux qui s'y prêtent le mieux.

Enfin, le Groupe développe quelques relations privilégiées avec des établissements d'enseignements supérieurs dans un cadre d'échanges industrie/universités.

1.8.4. Management de l'environnement, de la santé et de la sécurité

1.8.4.1. La maîtrise des risques.

Le système de management des risques est uniformisé à l'échelle du Groupe dans sa globalité, tant pour les structures agissant dans les domaines du tri, du traitement jusqu'au stockage des déchets en France ou les interventions de dépollution comme de prestations de service au sein des entreprises clientes. Il englobe les effectifs permanents de

l'entreprise et ceux des entreprises sous-traitantes qui peuvent être amenées à intervenir sur les sites.

Cette maîtrise des risques s'opère à plusieurs niveaux :

- Une maîtrise des arrivages de déchets sur les sites au travers de procédures d'acceptation des déchets très strictes et plus particulièrement renforcées pour les déchets industriels dangereux assurant identification rigoureuse, adéquation des prises en charge et traçabilité parfaite ; on soulignera ainsi, le rôle clé de toute la chaîne d'information à commencer par la prise d'échantillon pour l'acceptation préalable en passant par la caractérisation des composés au sein de nos laboratoires propres.
- Une maîtrise opérationnelle des procédés associée à une analyse systématique des risques au poste de travail, se traduisant par la mise en place de périmètres et de protocoles de sécurité adaptés comme par le choix impératif des équipements de protection individuels et collectifs. Au sein de chaque unité, le document unique de prévention des risques au poste de travail, est régulièrement revu et enrichi, les procédures et modes opératoires sont alimentés des retours d'expérience. Les sites classés « SEVESO 2 » dont Speichim Processing à Saint-Vulbas font l'objet d'un système de gestion de la sécurité (SGS) conforme aux exigences réglementaires dont les principes sont repris ou déclinés pour d'autres situations au sein du Groupe.
- Une qualification et un professionnalisme des opérateurs au travers de la gestion des parcours de formation des salariés, « l'accueil sécurité » systématique de tous les nouveaux opérateurs, la mobilisation régulière de tous les échelons hiérarchiques dans le cadre des quarts d'heure ou des visites de sécurité.
- Des systèmes de management Qualité, Environnement et Sécurité certifiés pour tous les sites et domaines d'activité, A la fin de l'année 2011 en France, le Groupe disposait de :
 - 9 certifications « Système de Management Intégré » : ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 (dont 1 multi sites : 2)
 - 19 sites ISO 14001 (dont 8 en SMI et 2 sites en multi sites)
 - 15 sites OHSAS 18001 (dont 8 en SMI et 2 sites en multi sites)
 - 16 sites ISO 9001 (dont 8 en SMI et 2 sites en multi sites)
 - 1 certification MASE pour les interventions et travaux extérieurs

Ces systèmes induisent un « pilotage » des opérations à l'aide d'audits, d'indicateurs,

d'objectifs et de plans de progrès. Certains de ces indicateurs sont consolidés au niveau national et alimentent un programme pluriannuel de progrès et de maîtrise des risques, de mutualisation des expériences en matière de contrôle et de prévention, de groupes de travail ou d'interventions d'experts externes.

- Des méthodologies en cours de déploiement en vue de mieux caractériser les impacts éventuels des activités tant en ce qui concerne la surveillance écologique qu'aujourd'hui les bilans carbone, l'efficacité énergétique ou les analyses de cycles de vie.
- Des échanges réguliers et ouverts avec toutes les parties prenantes : salariés, clients, voisinage, administration, élus, associations, universitaires ...

1.8.4.2. Le respect strict de la réglementation et l'actualisation des bonnes pratiques et des savoirs faire

Dans tous les métiers de Séché Environnement, la maîtrise de la conformité réglementaire reste un préalable. Elle doit nécessairement s'accompagner d'une réflexion et d'une mise à jour technique. C'est la raison pour laquelle, le Groupe s'appuie :

- Sur une veille réglementaire permanente et un accès permanent et exhaustif à ce type d'informations sous format électronique ;
- Sur le renforcement et le couplage de la veille réglementaire avec la veille normative et technique : Meilleures Technologies Disponibles (MTD), BREF ...
- Sur la participation à des groupes de travail au niveau professionnel en vue d'anticiper les évolutions réglementaires et techniques;
- Sur des audits réglementaires récurrents, effectués par des agents spécialement formés à la bonne application des règles et à l'identification d'éventuelles non-conformités ;
- Sur des actions correctrices, le cas échéant, dans les plus brefs délais.

1.8.4.3. La réduction des impacts et plus particulièrement en cas d'événements accidentels.

Les sites et leurs dispositifs de sécurité sont régulièrement soumis à plusieurs scénarios. Ainsi ont été définies et améliorées les organisations permettant de protéger le personnel,

les populations et l'environnement lors d'accidents. Suivant la taille du site et la réglementation applicable, ces dispositifs s'appellent « plan interne de secours », « plan ETARE », « POI » (plan d'opération interne) et/ou PPI (plan particulier d'intervention). Plusieurs exercices d'alerte ont été réalisés en 2010 pour tester la pertinence et l'efficacité des procédures, ainsi que leur bonne appropriation par les personnes concernées.

Afin de préserver l'outil industriel, des moyens de lutte contre l'incendie en particulier sont présents sur tous les sites. Ces moyens sont audités périodiquement par les experts des assurances et des programmes d'amélioration permanente sont mis en œuvre. Le respect des zonages des sites, telles les zones « ATEX », est également régulièrement vérifié.

1.9 Affectation et répartition du résultat

1.9.1. Proposition d'affectation du résultat

Dans les résolutions qui sont soumises à votre approbation, il vous est demandé d'approuver les comptes de l'exercice 2011 et après avoir constaté l'existence d'un bénéfice de 41 638 367,76 euros de décider l'affectation et la répartition suivante proposée par le Conseil d'administration :

- distribution de la somme de 11 225 331 euros ;
- affectation de 30 413 036,76 euros au compte report à nouveau.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouverait ainsi fixé à 1,30 euro par action. Ce dividende ouvre droit, pour les personnes physiques, à la réduction de 40% soit 0,52 euro par action. Le dividende pourrait être mis en paiement à compter du 14 juin 2012.

1.9.2. Dividendes

Paiement des dividendes

Le paiement des dividendes se fait annuellement à l'époque et aux lieux fixés par l'Assemblée générale dans le délai de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

Aucune répétition des dividendes ne peut-être exigée des actionnaires, hors le cas de distribution de dividendes fictifs ou d'intérêts fixes ou intercalaires qui sont interdits par la loi.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'état.

Dividendes versés au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons ci-après le montant des dividendes par action mis en distribution au titre des trois exercices précédents et de l'abattement correspondant :

Exercice	Dividende	Eligible à la réfaction
2008	1,30 €	40%
2009	1,30 €	40%
2010	1,30 €	40%

1.10 Documents joints au rapport de gestion

Au présent rapport de gestion est joint :

- Le tableau des résultats des 5 derniers exercices ;
- Le rapport du président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;

Tableau des résultats des 5 derniers exercices

(en euros)	2007	2008	2009	2010	2011
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	1 726 974	1 726 974	1 726 974	1 726 974	1 726 974
Nombre d'actions ordinaires existantes	8 634 870	8 634 870	8 634 870	8 634 870	8 634 870
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	15 552 357	14 723 434	13 156 722	14 683 448	12 989 543
Bénéfices avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	19 613 853	35 918 789	39 431 380	41 316 461	44 145 678
Impôts sur les bénéfices	(2 568 183)	(1 100 429)	748 062	2 583 433	1 718 231
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Bénéfices après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	21 133 479	32 953 609	39 959 705	42 900 877	41 638 368
Montant des bénéfices distribués ⁽¹⁾	11 225 331	11 225 331	11 225 331	11 225 331	11 225 331
Résultat des opérations par action					
Bénéfices après impôts, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	2,57	4,29	4,48	4,49	4,91
Bénéfices après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	2,45	3,82	4,63	4,97	4,82
Dividende versé (1)	1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Avoir fiscal / abattement	0,52	0,52	0,52	0,52	0,52
Personnel					
Nombre de salariés	48	42	25	25	29
Montant de la masse salariale	3 564 078	4 038 791	2 768 212	2 592 260	2 884 815
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 519 719	1 581 229	1 101 746	1 054 263	1 191 603

(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale